

Étude des effets et impacts des Projets Tiiyenda 1 et 2 sur le Familles 2020 - 2025

Rapport d'évaluation interne, novembre - décembre 2025

Resumé

Entre 2020 et 2025, Jura-Afrique Bénin a mis en œuvre le projet Tii-Yenda en deux phases successives dans les communes de Tanguiéta et Boukoubé, avec pour objectif de renforcer la sécurité alimentaire, la résilience des ménages et la transition agroécologique. La première phase était centrée sur la production et l'adaptation aux changements climatiques, tandis que la seconde a renforcé l'accompagnement des familles à travers le Plan Intégré Paysan (PIP) et le développement d'activités économiques, notamment pour les femmes. L'étude menée fin 2025 combine des discussions collectives et une enquête par questionnaire auprès de chefs de ménage bénéficiaires et non-bénéficiaires afin de documenter les changements perçus au niveau des pratiques agricoles, de l'organisation familiale et des dynamiques sociales.

Les changements les plus significatifs exprimés par les participants peuvent être synthétisés comme suit :

- Amélioration des conditions de vie et du bien-être au sein des ménages.
- Autonomie économique accrue des femmes grâce à la maîtrise de la transformation du soja, leur permettant de générer des revenus réguliers et de prendre en charge directement des dépenses du foyer (santé, scolarité, besoins quotidiens).
- Adoption des foyers améliorés, fortement appréciés pour la réduction de la consommation de bois, le gain de temps et l'allègement des contraintes domestiques.
- Évolutions marquées des pratiques agricoles, avec l'usage des composts et la réduction des engrais chimiques.
- Progrès importants en élevage, en particulier la maîtrise de la vaccination, associée à une baisse nette de la mortalité animale.

Au niveau des pratiques productives, l'étude met en évidence une diversification des cultures, une intégration accrue de l'élevage et une adoption largement répandue des composts chez les bénéficiaires. L'enquête montre que la réduction de l'usage des engrais chimiques est nettement plus marquée chez les bénéficiaires que chez les non-bénéficiaires. L'élevage, en particulier la volaille, occupe désormais une place structurée dans l'organisation familiale et contribue plus régulièrement à l'alimentation et aux revenus du ménage.

Les échanges avec les groupements de femmes montrent une évolution importante des dynamiques collectives. Les groupements sont aujourd'hui organisés, avec une répartition claire des rôles, des activités de transformation régulières et des mécanismes d'épargne et de crédit internes. Les femmes combinent activités collectives et transformations individuelles, ce qui leur permet de disposer de petites liquidités régulières. Cette contribution est reconnue au sein du ménage et modifie la position des femmes dans les décisions du quotidien.

Un changement structurant concerne l'évolution de l'organisation familiale et de la prise de décision. Le PIP est décrit comme un cadre ayant favorisé la concertation, la planification et l'anticipation. Les bénéficiaires évoquent un passage d'une gestion individuelle à une gestion plus concertée du ménage, tandis que les non-bénéficiaires restent majoritairement dans des modes de décision unilatéraux. Cette évolution est associée à un climat relationnel plus apaisé et à une diminution des conflits liés à l'argent.

Ces évolutions se traduisent par une situation économique et alimentaire plus sécurisée chez les bénéficiaires, avec des revenus perçus comme en hausse, une diversification des sources de revenus et une meilleure capacité à couvrir les dépenses essentielles. L'alimentation est décrite comme plus régulière et plus diversifiée, ce que les parents associent à une amélioration de la santé des enfants et de leur présence à l'école.

Au niveau communautaire, les effets observés concernent le renforcement de la cohésion sociale, la diffusion des savoir-faire et l'implication dans des actions collectives, notamment en lien avec les écoles. Les techniques acquises se diffusent au-delà des membres des groupements et des formes d'entraide se manifestent en cas de difficulté.

L'analyse montre que ces évolutions résultent de la combinaison de plusieurs leviers :

- Travail simultané avec les hommes et les femmes au sein des mêmes villages.
- Introduction du PIP comme outil de structuration des décisions et de planification.
- Sécurisation de l'élevage par la maîtrise de la vaccination.
- Accès à de petites liquidités régulières issues de la transformation et de l'élevage.
- Accompagnement de proximité continu.

Cette configuration favorise la négociation au sein du couple, l'appropriation progressive des pratiques et l'ancrage des changements dans l'organisation quotidienne des ménages.

Dans l'ensemble, les données issues des discussions collectives et de l'enquête convergent pour montrer que le projet Tii-Yenda a atteint ses objectifs et a produit des changements profonds et cohérents au niveau des ménages et des communautés. Les bénéficiaires présentent aujourd'hui une situation plus sécurisée, une meilleure organisation familiale, des pratiques productives plus stables et un climat relationnel plus apaisé. Le projet peut ainsi être considéré comme une réussite, tout en soulignant l'importance de consolider les acquis pour garantir leur durabilité dans le temps.

Table des matières

Resumé	2
Table des matières	4
1 Introduction	5
1.1 CONTEXTE	5
1.2 RESUME DU PROJET TII-YENDA	5
1.3 OBJECTIFS DE L'ETUDE ET APPROCHE	6
1.4 PORTE ET LIMITES	6
2 Introduction	Erreur ! Signet non défini.
2.1 CONTEXTE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.2 RESUME DU PROJET TII-YENDA	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.3 OBJECTIFS DE L'ETUDE ET APPROCHE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.4 PORTE ET LIMITES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3 Méthodologie	7
3.1 APPROCHE METHODOLOGIQUE	7
3.2 TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES	7
3.3 LIMITES METHODOLOGIQUES	8
4 Résultats	8
4.1 MOST SIGNIFIANT CHANGE	8
4.2 CHANGEMENTS OBSERVES DANS L'ADOPTION DES PRATIQUES AGROECOLOGIQUES ET L'INTEGRATION DE L'ELEVAGE	9
4.3 CHANGEMENTS OBSERVES AU NIVEAU DES COOPERATIVES ET DE FEMMES	18
4.4 CHANGEMENTS OBSERVABLES DANS LA SPHERE FAMILIALE	19
4.5 CHANGEMENTS OBSERVABLES DANS LA SPHERE COMMUNAUTAIRE	25
4.6 APPRECIATION DE L'ACCOMPAGNEMENT ET BESOINS EXPRIMES	26
5 Analyse et discussion	28
5.1 CONTRIBUTION DU PROJET A LA REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES BENEFICIAIRES	28
5.2 MECANISMES DE CHANGEMENT : COMMENT LES EVOLUTIONS OBSERVEES SE SONT CONSTRUITES	29
5.3 STABILISATION ET REVERSIBILITE DES TRANSFORMATIONS	32
6 Conclusion	34
7 Recommandations	35

1 Introduction

1.1 Contexte

Depuis six (06) ans, Jura Afrique Bénin (JAB) accompagne des hommes, des femmes et des jeunes dans dix (10) villages, et depuis trois (03) ans dans cinq (05) villages additionnels, situés dans les communes de Tanguiéta et de Boukombé. Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre du projet Tii-Yenda (« Réveillons-nous » en langue nateni), mis en œuvre en deux phases successives de trois ans chacune : une première phase couvrant la période 2020–2022, suivie d'une seconde phase 2023–2025.

Le projet est mis en œuvre par Jura Afrique Bénin avec l'appui technique et financier de deux organisations partenaires suisses, Jura Afrique Suisse et newTree. Le financement est assuré principalement par la Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD), à hauteur d'environ 50 %, complété par les contributions des organisations partenaires.

La première phase du projet était axée sur la sécurité alimentaire et le renforcement de la résilience des familles paysannes face aux effets des changements climatiques. La seconde phase a mis l'accent sur la réduction de la vulnérabilité des bénéficiaires, à travers la promotion de la transition agroécologique, le développement de l'entrepreneuriat social et solidaire, ainsi que le renforcement des capacités économiques des ménages.

À l'issue de ces deux phases, JAB et ses partenaires suisses ont jugé pertinent de procéder à une analyse approfondie des effets et des impacts de l'approche mise en œuvre auprès des familles paysannes. Cette étude a été réalisée de manière conjointe par JAB et le chargé de programme de newTree, entre novembre et décembre 2025, afin de tirer les enseignements nécessaires pour l'orientation des interventions futures.

1.2 Résumé du projet Tii-Yenda

Objectives et effets attendus dans le projet

	Tii-Yenda 1 (2020-22)	Tii-Yenda 2 (2023-25)
Objectif général	Contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire et de la résilience des familles face aux effets des changements climatiques dans l'Atacora.	Contribuer à la réduction de la vulnérabilité des bénéficiaires par la promotion de la transition agroécologique et de l'entrepreneuriat social et solidaire
Effet 1	Les rendements des exploitations familiales s'augment à travers une approche agro écologique	Promouvoir la transition agroécologique et la gestion durable de l'environnement auprès des exploitations familiales bénéficiaires
Effet 2	Soutien aux activités économiques (apiculture, pisciculture, aviculture, maraîchage).	Les jeunes renforcent leur employabilité dans le secteur agricole à travers des formations et des incubations dans le centre de formation de Jura Afrique Bénin.
Effet 3	Atténuation des effets des changements climatiques dans les villages d'intervention. (F3PA, écoles)	Les dynamiques coopératives émergent autour des activités de transformation, de stockage et de commercialisation des produits agricoles

Approche du projet

L'approche de Jura Afrique Bénin repose sur un accompagnement de proximité assuré par des conseillers intervenant directement au niveau des villages. Ces conseillers travaillent avec les chefs d'exploitation sur les pratiques agroécologiques, avec les femmes sur la construction de foyers améliorés et le développement de dynamiques coopératives, notamment autour des activités de transformation.

Les jeunes ont été formés au centre de formation de Jura Afrique Bénin dans différents métiers et accompagnés dans leur insertion et leur quotidien par les conseillers. Durant la première phase du projet, des écoles ont également été accompagnées dans la mise en place de jardins scolaires et des actions de sensibilisation environnementale.

À partir de la deuxième phase, le Plan Intégré Paysan (PIP) a pris une place centrale dans l'accompagnement des familles paysannes et dans la transition agroécologique. Cette approche, expérimentée par JAB dans d'autres projets, a permis de renforcer et de structurer le travail d'accompagnement auprès des bénéficiaires.

Le renforcement continu des capacités des conseillers a permis, à partir de 2025, d'introduire la tenue de caisses d'épargne au sein des groupements de femmes ainsi que des actions de sensibilisation à l'alimentation dans leur accompagnement.

Principaux resultats

- 900 chefs d'exploitations formés et accompagnés en agriculture durable (tiiyenda 1 : 450 et tiiyenda 2 : 450)
- 300 femmes formées en tant que monitrices endogènes pour la diffusion des F3PA (tiiyenda 1 : 150 et tiiyenda 2 : 150)
- 300 femmes accompagnés dans le cadre des coopératives (tiiyenda 1 : 150 et tiiyenda 2 : 150)
- 300 jeunes accompagnés (150 par projet)
- 06 coopératives apicoles accompagnés
- 02 sites maraîchers accompagnés

1.3 Objectifs de l'étude et approche

L'étude vise à **mieux connaître et comprendre les effets du projet Tii-Yenda sur les bénéficiaires**, en particulier sur les hommes, les femmes et les familles paysannes accompagnées. Elle cherche à documenter les changements perçus par les participants à l'issue des deux phases du projet, tant au niveau des pratiques agricoles que des dynamiques familiales et communautaires.

Plus précisément, l'étude a pour objectifs de :

- analyser les **changements observés dans l'adoption des pratiques agroécologiques** et l'intégration de l'élevage dans les activités des ménages ;
- documenter les **effets perçus au niveau familial**, notamment en matière de mécanismes de décision, de répartition des rôles et du travail, d'alimentation, de santé, ainsi que de gestion des revenus et des dépenses ;
- comprendre les **évolutions des dynamiques collectives et communautaires**, en particulier autour de l'entraide, des groupements et des activités économiques ;
- identifier la manière dont les bénéficiaires perçoivent **l'accompagnement proposé par Jura Afrique Bénin** et ses différentes composantes.

L'approche retenue repose principalement sur des **discussions collectives**, complétées par une **enquête par questionnaire**, afin de croiser les points de vue, d'approfondir certains éléments et de dégager des tendances descriptives à partir des perceptions des personnes enquêtées.

1.4 Porté et limites

L'étude ne constitue pas une évaluation du projet au sens des critères du CAD de l'OCDE. Elle ne vise pas à apprécier la performance globale du projet selon des dimensions telles que la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact ou la durabilité.

Le champ de l'analyse est volontairement circonscrit. Certaines composantes du projet, notamment les activités économiques (apiculture, pisciculture, aviculture, maraîchage) ainsi que les actions liées à l'employabilité des jeunes, ont été laissées en marge de l'étude. Ce choix a été fait afin de concentrer l'analyse sur les effets du projet au niveau des familles et des communautés, en cohérence avec les objectifs de l'étude et les outils mobilisés.

2 Méthodologie

2.1 Approche méthodologique

Discussions collectives

Des discussions collectives ont d'abord été réalisées dans une logique exploratoire afin de mieux comprendre les dynamiques et les perceptions des participants. Six discussions collectives ont été menées dans trois villages, avec à chaque fois un groupe d'hommes et un groupe de femmes. Les bénéficiaires ont été informés et invités par les agents de JAB, par l'intermédiaire des points focaux. La participation variait entre 20 et 30 personnes pour les groupes de femmes et entre 15 et 25 personnes pour les groupes d'hommes.

Lors des discussions collectives, les premières questions étaient ouvertes et visaient à recueillir les changements jugés les plus significatifs par les participants. Par la suite, des questions plus ciblées ont été posées selon des centres d'intérêt définis.

Pour les groupes d'hommes, les discussions ont porté sur l'adoption et l'appropriation des techniques, les changements observés aux champs, les changements au niveau familial, les changements au niveau communautaire, ainsi que l'accompagnement par JAB.

Pour les groupes de femmes, les échanges ont porté sur les changements observés au niveau individuel, au sein des groupes de femmes, au niveau familial et communautaire, ainsi que sur l'accompagnement par JAB.

Enquête par questionnaire

Afin d'approfondir certains éléments identifiés lors de ces discussions collectives, une enquête par questionnaire a ensuite été menée. Cette enquête a été réalisée dans 15 villages d'intervention et a concerné des chefs de famille bénéficiaires et non-bénéficiaires du programme, principalement des hommes. Dans chaque village, l'objectif était d'interroger six bénéficiaires et six non-bénéficiaires.

L'enquête par questionnaire visait principalement à documenter le niveau d'adoption des techniques agroécologiques et l'intégration de l'élevage dans les activités des ménages, ainsi que la perception des chefs de famille concernant les changements au niveau familial, notamment les mécanismes de décision, les rôles et la répartition du travail, l'alimentation et la santé, les revenus et dépenses, ainsi que le climat relationnel au sein de la famille.

L'enquête par questionnaire a porté sur 180 personnes, dont 91 bénéficiaires et 89 non-bénéficiaires. Parmi l'ensemble des personnes enquêtées, 94 avaient élaboré un Plan Intégré Paysan (PIP), dont 3 non-bénéficiaires.

Les personnes enquêtées étaient âgées de 18 à 65 ans, avec un âge moyen de 31,4 ans. La taille des ménages variait de 1 à 31 personnes, avec une moyenne de 6,5 personnes et une médiane de 6 personnes.

L'ensemble des 180 personnes enquêtées a répondu aux questions relatives aux pratiques agroécologiques et à l'élevage. Parmi elles, 38 personnes n'ont pas poursuivi le questionnaire jusqu'aux sections suivantes. Les questions portant sur la famille ont ainsi été renseignées par 141 personnes, dont 66 bénéficiaires et 75 non-bénéficiaires.

2.2 Traitement et analyse des données

Les données issues des discussions collectives ont fait l'objet d'une analyse thématique, basée sur l'identification et le regroupement des thèmes récurrents abordés par les participants. Les discussions ont été enregistrées puis transcrites. L'analyse thématique a été réalisée principalement de manière manuelle. Des outils numériques, notamment NotebookLM (Google) et ChatGPT, ont été utilisés en appui pour l'organisation et la synthèse des contenus.

Les données issues de l'enquête par questionnaire ont été traitées sous Excel, afin de réaliser une analyse descriptive et des visualisations simples des résultats.

2.3 Limites méthodologiques

L'étude repose sur une approche qualitative complétée par une enquête descriptive. Les résultats issus de l'enquête ne visent pas à être statistiquement représentatifs et doivent être interprétés comme des tendances observées au sein des personnes enquêtées.

Au sein de l'échantillon des bénéficiaires, à l'exception d'une seule personne, tous avaient élaboré un PIP. Il n'est donc pas possible de distinguer l'influence spécifique du PIP de celle des autres formes d'accompagnement dans les résultats observés. Par ailleurs, seuls des chefs de famille ont été enquêtés par questionnaire. Les perceptions des femmes concernant les changements au niveau familial proviennent ainsi exclusivement des discussions collectives.

Les discussions collectives ont fait l'objet de traductions assurées par un ou plusieurs participants des groupes. Ces traductions étaient parfois sommaires et non textuelles. De plus, la qualité de certains enregistrements audio n'a pas toujours permis une transcription intégrale, ce qui a conduit à des restitutions partielles pour certains passages.

Enfin, des entretiens individuels auraient permis d'approfondir la compréhension des influences du PIP et des relations de causalité entre l'approche de JAB et les changements observés. Ces entretiens n'ont toutefois pas pu être réalisés, faute de temps.

3 Résultats

3.1 Most signifiant change / Les changement les plus significatifs

Dans une logique inspirée de la méthode du « changement le plus significatif », l'analyse s'appuie d'abord sur les discussions collectives, en identifiant les changements les plus récurrents et les plus saillants dans les discours, ainsi que les réponses formulées spontanément par les participants.

Les changements les plus significatifs et les réponses les plus spontanées des participants portent sur l'amélioration de leurs conditions de vie, l'autonomie financière et une nouvelle harmonie au sein des foyers. Voici les points saillants tirés des sources :

1. Autonomie financière et Transformation du Soja

Pour les femmes, le changement le plus immédiat concerne la **maîtrise de la transformation du soja en fromage**.

- **Expertise technique** : Elles sont passées d'un produit qui se gâtait en deux jours à un fromage de qualité qui se conserve plus d'une semaine.
- **Indépendance économique** : Grâce à la vente du fromage, elles ne dépendent plus entièrement de leurs maris pour les besoins quotidiens comme l'achat de savon, de vêtements ou les frais de santé. Une participante a même souligné qu'elles étaient autrefois comme des « arbres sans branches », mais qu'elles ont désormais acquis une structure et une force propres.

2. Harmonie du foyer et Planification (le PIP)

Le **Plan Intégré du Paysan (PIP)** est cité spontanément par les hommes et les femmes comme un moteur de changement social majeur.

- **Communication conjugale** : Avant, l'homme prenait les décisions seul. Aujourd'hui, les couples se concertent pour planifier les dépenses et les projets, ce qui a fait disparaître de nombreux conflits.
- **Gestion des ressources** : Le PIP a instauré une discipline budgétaire, permettant d'épargner pour la scolarité des enfants ou pour construire des habitations.

3. Efficacité domestique et Environnement

L'adoption des **foyers améliorés** (ou foyers économiques) est l'un des changements les plus visibles et les plus appréciés.

- **Réduction de la charge de travail** : Les femmes utilisent beaucoup moins de bois qu'auparavant (« deux bois suffisent pour faire la cuisine »), ce qui réduit la corvée de ramassage. Le temps de préparation est également réduit.
- **Impact écologique** : Les participants remarquent que la forêt commence à se reconstituer grâce à la baisse de la consommation de bois de chauffe.

4. Progrès agricoles et Élevage

Pour les hommes, les changements spontanément évoqués concernent la fin de la dépendance aux engrais chimiques et la réduction de la mortalité animale.

- **Fertilisation naturelle** : L'utilisation du composte (liquide et solide) a amélioré les rendements tout en supprimant l'endettement lié à l'achat d'engrais industriels.
- **Santé animale** : La formation à la vaccination a permis de quasiment éradiquer la peste aviaire dans leurs élevages, augmentant ainsi leur capital animal.

5. Éducation et Santé

Un changement profond de mentalité s'est opéré concernant l'avenir des enfants.

- **Scolarisation systématique** : L'importance de l'école est désormais une priorité partagée, les femmes contribuent souvent au financement avec leurs revenus issue de la transformation.
- **Nutrition et hygiène** : Les habitudes alimentaires ont changé ; les familles consomment désormais plus de protéines (viande, œufs, soja) et les enfants tombent moins souvent malades.

6. Changements comportementaux personnels

De nombreux hommes ont mentionné spontanément une forme de **discipline personnelle** accrue. Certains ont témoigné avoir réduit leur consommation d'alcool pour se consacrer davantage à leur famille et à leurs projets. Ils se décrivent désormais comme plus « disciplinés » et respectueux envers leurs épouses.

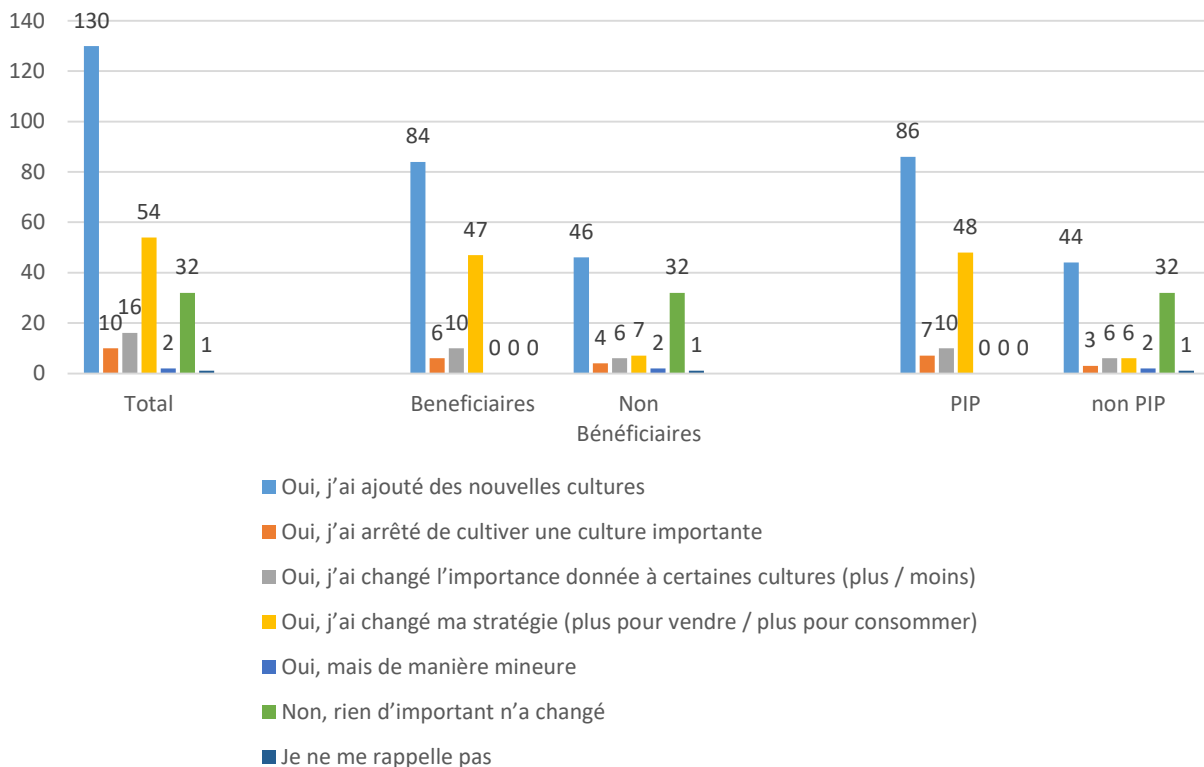
3.2 Changements observés dans l'adoption des pratiques agroécologiques et l'intégration de l'élevage

3.2.1 Cultures produites :

Lors des discussions collectives, les hommes ont indiqué avoir diversifié leurs cultures, en cultivant une plus grande variété de spéculations. Les cultures mentionnées incluent notamment le sorgho, le maïs, le soja, le haricot, le voandzou, l'igname, le piment, la tomate et le riz. Parallèlement, les participants ont signalé une réduction de la place du coton, principalement au profit du maïs.

Ces constats issus des discussions collectives sont confirmés par les résultats de l'enquête par questionnaire. Une majorité des personnes enquêtées déclare avoir introduit de nouvelles cultures et avoir modifié leur stratégie de production, soit dans une logique de vente, soit afin de renforcer l'autoconsommation et la diversité alimentaire. Ces changements apparaissent plus marqués chez les bénéficiaires ayant élaboré un Plan Intégré Paysan (PIP).

Au cours des 6 dernières années, avez-vous changé quelque chose d'important dans les spéculations que vous cultivez ?

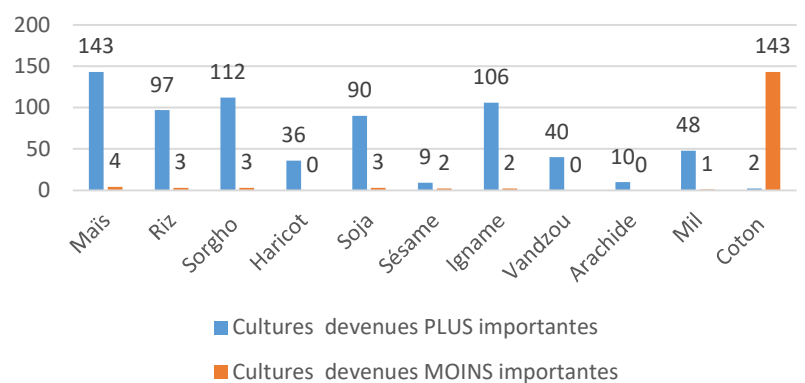


Lorsqu'on interroge les répondants sur les cultures ayant gagné ou perdu en importance, les résultats sont très nets. Sur 149 répondants, dont 94 ayant élaboré un PIP, 143 personnes déclarent que le maïs est devenu plus important, tandis que 143 déclarent avoir réduit la culture du coton. D'autres spéculations ont également gagné en importance, notamment le riz, le sorgho, le soja et l'igname. Les légumineuses (haricot et voandzou) sont mentionnées comme ayant pris davantage d'importance par 36 à 40 répondants, selon les cultures considérées.

Les principales raisons avancées pour ces changements sont :

- un meilleur équilibre entre vente et consommation (96 réponses sur 150) ;
- l'amélioration de l'alimentation du ménage en quantité (95 réponses) ;
- la volonté de vendre davantage et d'augmenter les revenus (80 réponses) ;
- la diversification de l'alimentation du ménage en termes de variété (73 réponses).

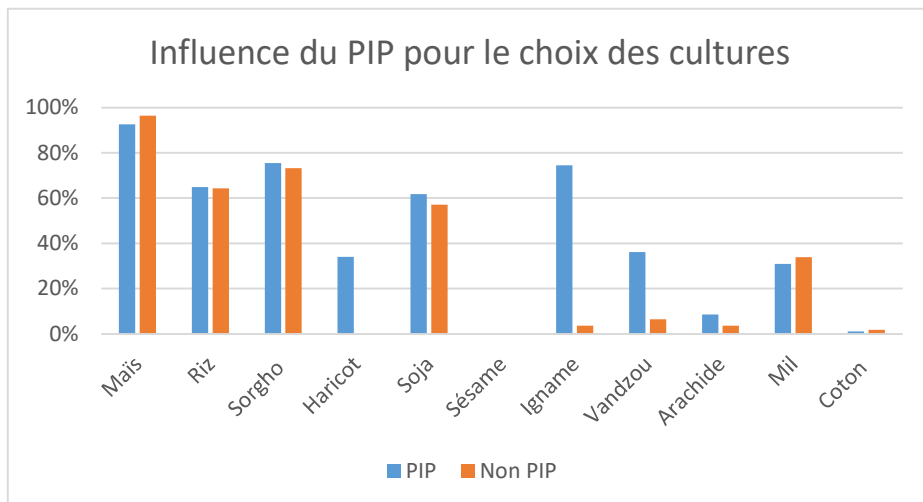
Quelles cultures sont devenues plus/moins importantes ? (150 repondants)



Il ressort toutefois clairement que la réduction du coton au profit du maïs constitue un changement structurel, qui ne peut être attribué au projet. Cette évolution s'inscrit dans un contexte plus large observé en 2024 et 2025, marqué par une stratégie d'adaptation économique des producteurs. Le prix du coton,

administré par l'État, est perçu comme peu attractif, tandis que le maïs bénéficie de prix élevés sur les marchés locaux et régionaux, offrant une rentabilité plus immédiate.

Les producteurs évoquent également la volonté de s'affranchir du système de crédit des intrants cotonniers, dans lequel le coût des engrais est déduit directement de la récolte, parfois sans bénéfice réel. Le choix du maïs apparaît ainsi comme une option permettant à la fois d'assurer l'alimentation familiale et de générer des revenus liquides rapides, avec moins de contraintes financières et de pénibilité que le coton.



Enfin, si les alternatives au coton sont globalement similaires entre producteurs bénéficiaires et non-bénéficiaires, une différence apparaît pour certaines cultures. Les producteurs ayant élaboré un PIP accordent davantage d'importance à des spéculations telles que l'igname, le haricot et le voandzou, suggérant une orientation plus marquée vers la diversification

alimentaire et la résilience des systèmes de production.

En résumé : Les discussions collectives et les résultats de l'enquête mettent en évidence une diversification des cultures, avec une importance accrue accordée au maïs, au détriment du coton. Ce changement est motivé avant tout par des considérations économiques et alimentaires et s'inscrit dans un contexte structurel plus large, indépendant du projet.

Les ménages bénéficiaires, majoritairement engagés dans un Plan Intégré Paysan (PIP), accordent davantage d'importance à certaines cultures vivrières telles que l'igname, le haricot et le voandzou. Cette orientation traduit une attention plus marquée portée à la sécurité alimentaire des ménages et à la diversification des systèmes de production.

3.2.2 Utilisation de compostes liquides et solides :

Lors des échanges, les hommes expliquent avoir appris à fabriquer à la fois le compost liquide et le compost solide avec l'accompagnement de Jura-Afrique. Le compost liquide est préparé, entre autres, à partir de sucre, de lait en poudre et de cendre. Après la composition, ils indiquent que la préparation dure environ deux mois lorsque la pluie menace, et jusqu'à trois mois en l'absence de pluie. Un groupe d'hommes précise que la fabrication du compost liquide se fait de manière collective, à l'aide d'un seul tonneau, utilisé deux fois par an pour l'ensemble des membres. Le compost solide, quant à lui, est fabriqué à partir de fientes d'animaux et de bouse de vache, généralement par chaque producteur chez lui.

Concernant l'utilisation, les hommes précisent que le compost liquide est appliqué à raison de cinq litres par hectare, avec deux applications, en tenant compte de la pauvreté du sol. Pour le compost solide, ils indiquent que les quantités nécessaires sont très importantes : plusieurs tonnes sont requises pour couvrir environ un quart d'hectare.

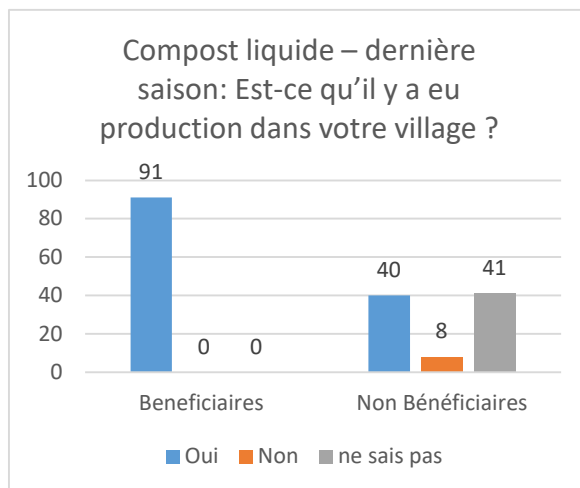
Les participants soulignent que la fabrication du compost solide est difficile, non pas en raison de la technique elle-même, mais à cause du manque d'eau et de la difficulté à se procurer la bouse de vache. Ils indiquent par ailleurs qu'ils n'attendent pas systématiquement le conseiller pour lancer la préparation du compost, notamment lorsque la saison approche. Ils expliquent également que cette contrainte limite son utilisation, ce qui les amène à recourir davantage au compost liquide.

En termes d'effets, les hommes disent que le compost liquide leur a permis de sauver des champs lorsqu'ils n'ont pas pu acheter d'engrais chimique. Ils indiquent que son action est rapide et qu'il continue d'agir lorsque les cultures se développent, contrairement au compost solide dont l'effet peut diminuer à un certain stade de croissance. Ils affirment que l'utilisation des composts, liquide comme solide, a contribué à améliorer la fertilité des sols et les rendements, tout en réduisant leur dépendance aux engrais chimiques et les dépenses associées.

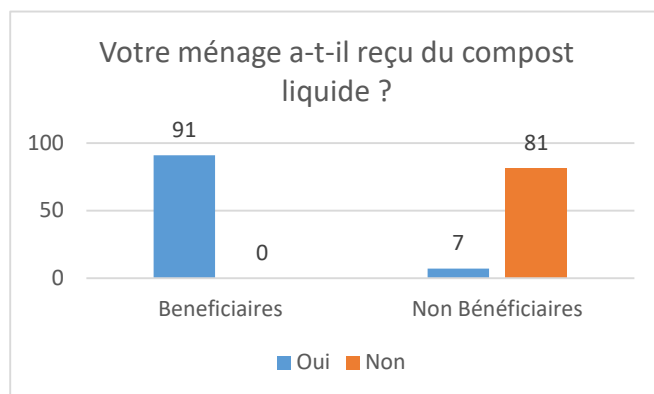
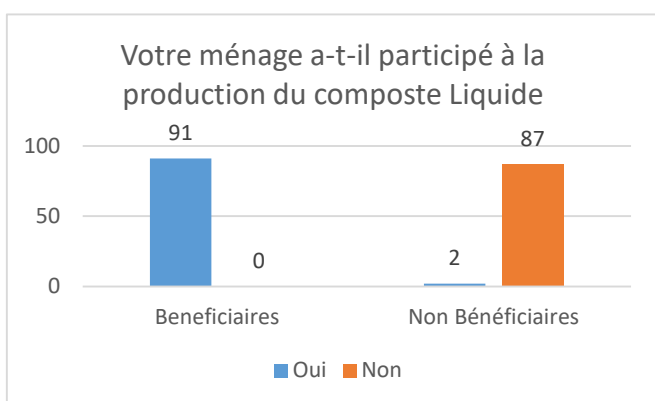
À la suite des discussions collectives, qui ont mis en évidence des pratiques contrastées et des contraintes autour de la fabrication et de l'utilisation des composts, **une enquête par questionnaire** a été menée afin de mieux documenter la préparation effective et l'utilisation réelle du compost liquide et du compost solide au cours de la saison considérée.

Compost liquide (Supermagro)

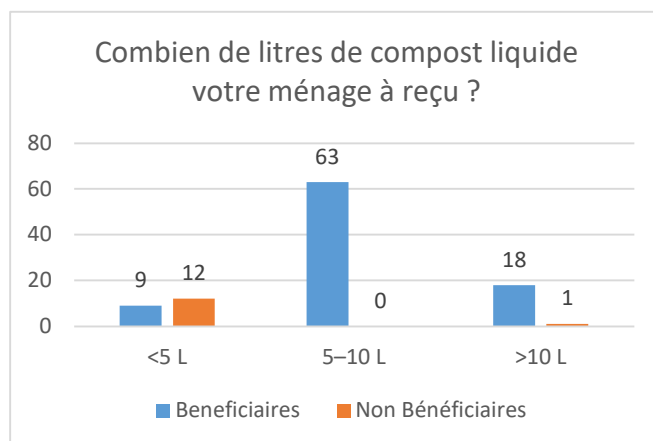
Les résultats montrent que l'ensemble des ménages bénéficiaires interrogés déclarent que du compost liquide a été préparé dans leur village durant la saison. En revanche, parmi les non-bénéficiaires, seuls 40 répondants indiquent être au courant de cette préparation, tandis que 49 déclarent ne pas le savoir ou estiment qu'elle n'a pas eu lieu.



Tous les bénéficiaires interrogés déclarent avoir participé à la préparation du compost liquide et en avoir reçu une quantité. Parmi les non-bénéficiaires, seuls sept répondants indiquent avoir reçu du compost liquide



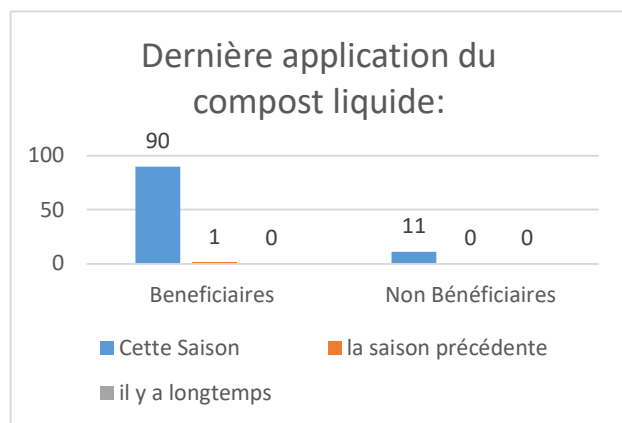
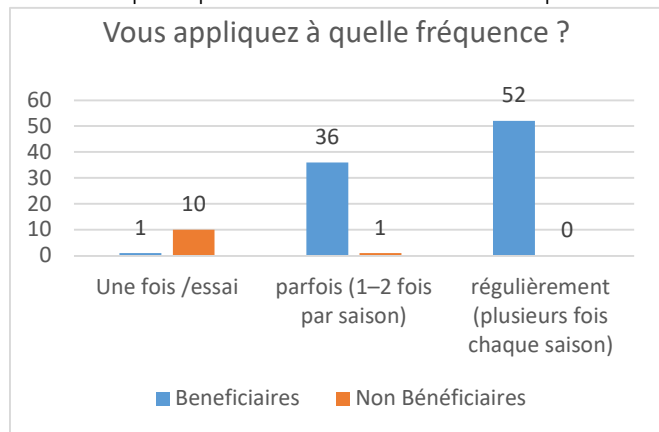
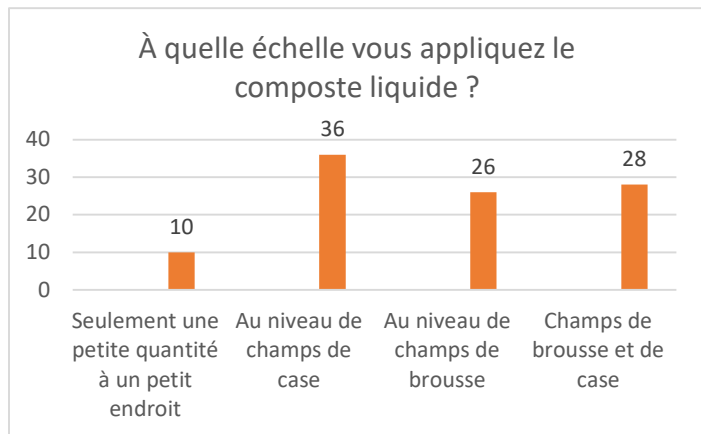
Concernant les volumes reçus, la majorité des ménages bénéficiaires déclare avoir obtenu entre 5 et 10 litres de compost liquide. Les volumes inférieurs à 5 litres ou supérieurs à 10 litres sont mentionnés de manière plus marginale.



L'ensemble des répondants ayant reçu du compost liquide déclarent l'avoir effectivement appliqué, soit dans les jardins, soit dans les champs. L'enquête met également en évidence des différences dans la fréquence d'utilisation. Chez les bénéficiaires, l'utilisation est majoritairement décrite comme régulière, avec plusieurs applications par saison ou au moins une à deux applications. Chez les non-bénéficiaires, l'utilisation apparaît davantage comme un essai ponctuel, sans systématisation

Les lieux d'application du compost liquide sont précisés. Celui-ci est principalement utilisé sur les champs de case (62 réponses), mais également sur les champs de brousse (54 réponses), indiquant une utilisation sur différents types de parcelles.

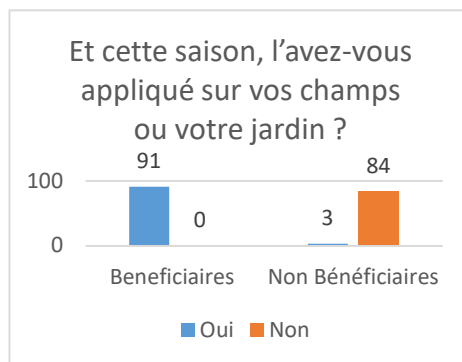
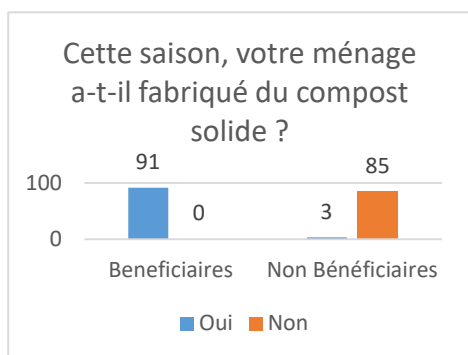
Enfin sauf une personne tout le monde a appliqué du compost liquide cette saison.

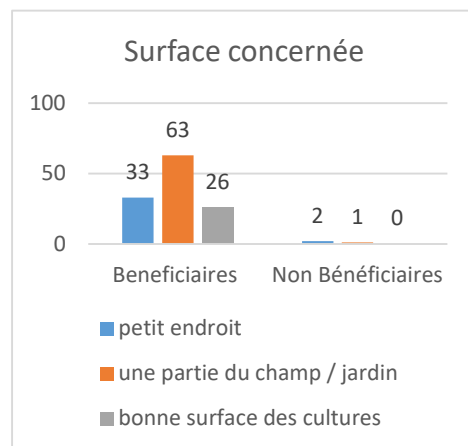
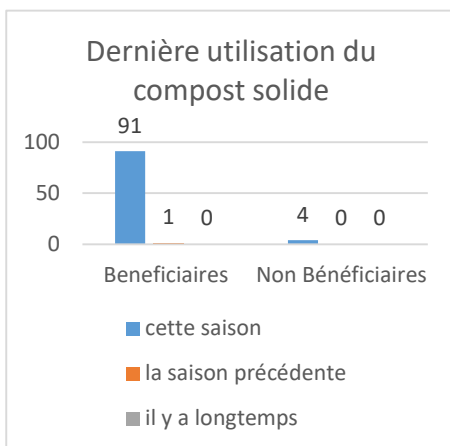
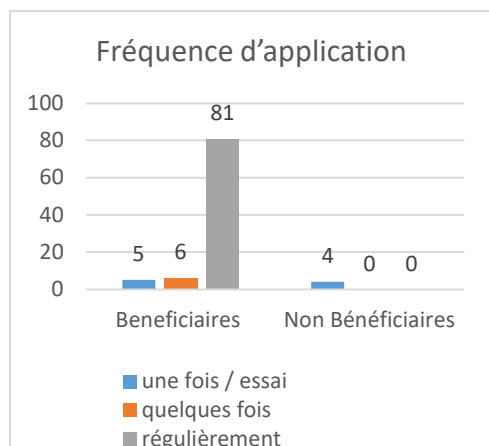


Compost Solide

Les résultats de l'enquête indiquent que l'ensemble des bénéficiaires interrogés déclarent fabriquer et appliquer du compost solide, contrairement aux non-bénéficiaires, parmi lesquels seule une minorité rapporte utiliser ce type de compost.

Chez les bénéficiaires, l'utilisation du compost solide est décrite comme régulière, y compris au cours de la saison précédente. L'application se fait toutefois le plus souvent de manière partielle, soit sur une portion du champ, soit sur des zones limitées de la parcelle. Seules 26 personnes déclarent appliquer le compost solide sur une part importante de leurs champs.



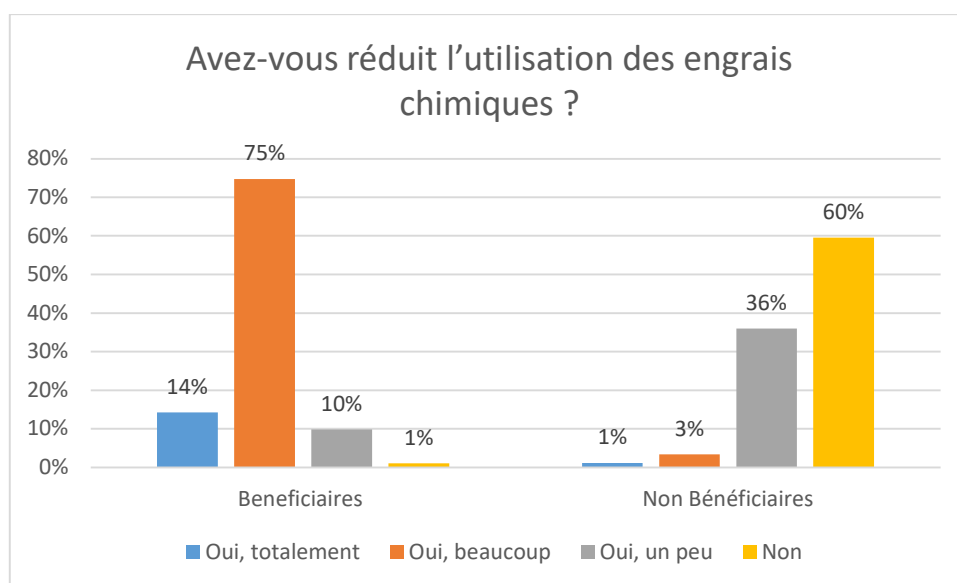


Substitution partielle des engrais chimiques par le compost :

Au-delà des modalités de fabrication et d'utilisation, les échanges mettent en évidence un effet marqué du compost sur le recours aux engrais chimiques. Les hommes expliquent qu'avant l'introduction du compost, l'engrais chimique constituait un intrant nécessaire, mais dont l'accès dépendait directement de la disponibilité financière. En l'absence d'argent, l'engrais ne pouvait pas être acheté, ce qui limitait ou compromettait la production.

L'utilisation du compost est alors décrite comme une réponse à cette contrainte : elle permet de maintenir la production lorsque l'engrais chimique n'est pas disponible. Cette substitution conduit, selon les propos recueillis, à une forte réduction, voire à l'abandon, de l'achat d'engrais chimiques. Les hommes associent cette évolution à une diminution des dépenses agricoles et à la fin de l'endettement lié à l'acquisition de ces intrants. L'effet principal mis en avant concerne ainsi la sécurisation de la production et des charges, davantage qu'un changement de nature idéologique dans le choix des fertilisants.

L'enquête confirme cette tendance : 89 % des bénéficiaires déclarent avoir fortement ou totalement réduit l'utilisation des engrais chimiques. À l'inverse, 60 % des non-bénéficiaires indiquent ne pas avoir réduit leur usage, tandis que 36 % déclarent une réduction limitée.



En résumé : Les discussions collectives montrent que les hommes maîtrisent la fabrication et l'utilisation du compost liquide et du compost solide. Le compost liquide, souvent préparé de manière collective, apparaît comme plus accessible et plus largement utilisé, notamment en raison de contraintes liées à l'eau, au matériel et à la disponibilité de la bouse de vache pour le compost solide. Les participants indiquent ne pas attendre systématiquement le conseiller pour lancer la préparation, en particulier à l'approche de la saison.

L'enquête par questionnaire confirme une forte adoption des composts chez les bénéficiaires, tant pour le compost liquide que pour le compost solide, avec une utilisation régulière, y compris lors de la saison précédente. L'application reste toutefois majoritairement partielle, ciblée sur certaines zones des champs, seules quelques personnes déclarant une couverture plus étendue.

Les composts sont principalement décrits comme une alternative aux engrais chimiques, permettant de sécuriser la production en cas de manque de moyens financiers et de réduire les dépenses liées aux intrants. Cette substitution apparaît nettement plus marquée chez les bénéficiaires que chez les non-bénéficiaires.

3.2.3 Élevage : pratiques, usages et effets rapportés

Les propos des participants aux échanges, principalement celles des hommes, montrent que l'élevage occupe désormais une place structurée dans les activités familiales. Les changements évoqués portent d'abord sur l'acquisition de compétences techniques. Les participants expliquent avoir appris à vacciner eux-mêmes leurs volailles et leurs animaux, sans dépendre systématiquement de l'animateur. La vaccination est décrite comme une pratique planifiée et collective, avec une connaissance précise des produits utilisés, de leur coût et de leur capacité de couverture. Certains indiquent également avoir appris à reconnaître les plantes utilisées pour l'alimentation animale et à organiser les périodes de soins.

Ces apprentissages sont directement associés à une diminution marquée de la mortalité animale. Les participants mentionnent la quasi-disparition de maladies récurrentes, notamment la peste aviaire, auparavant responsable de pertes importantes. Plusieurs témoignages font état d'une augmentation des effectifs, passant de quelques animaux à plusieurs dizaines, en particulier pour la volaille et les pintades. L'élevage est ainsi présenté comme plus stable, plus prévisible et moins exposé aux pertes soudaines qu'auparavant.

L'impact de ces évolutions se reflète à la fois sur les revenus et sur l'alimentation familiale. Les animaux ne sont plus seulement considérés comme une réserve financière mobilisable en cas d'urgence, mais aussi comme une source régulière de protéines. Les participants évoquent une intégration plus fréquente de la viande et des œufs dans l'alimentation des enfants et du ménage, ainsi qu'une remise en question de certains tabous alimentaires antérieurs. L'élevage est également intégré dans la planification familiale à travers le PIP, notamment pour la construction de poulaillers, d'abris pour petits ruminants et l'organisation des ventes.

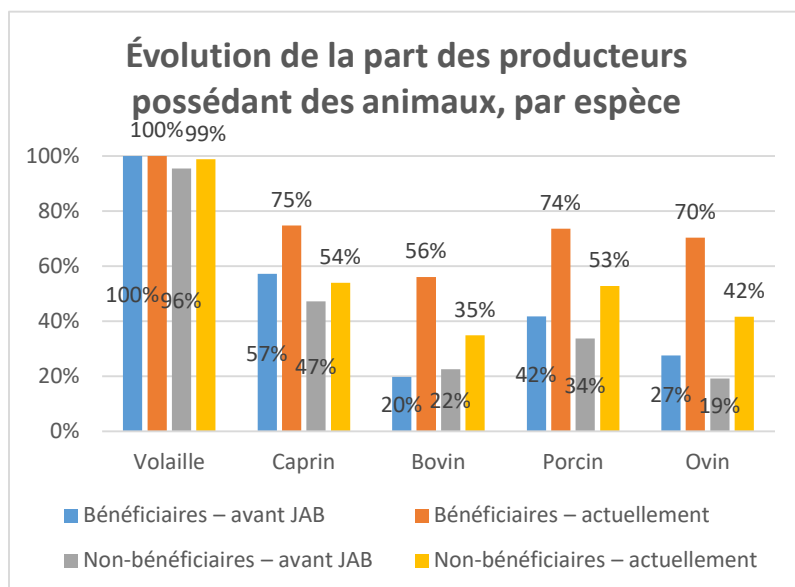
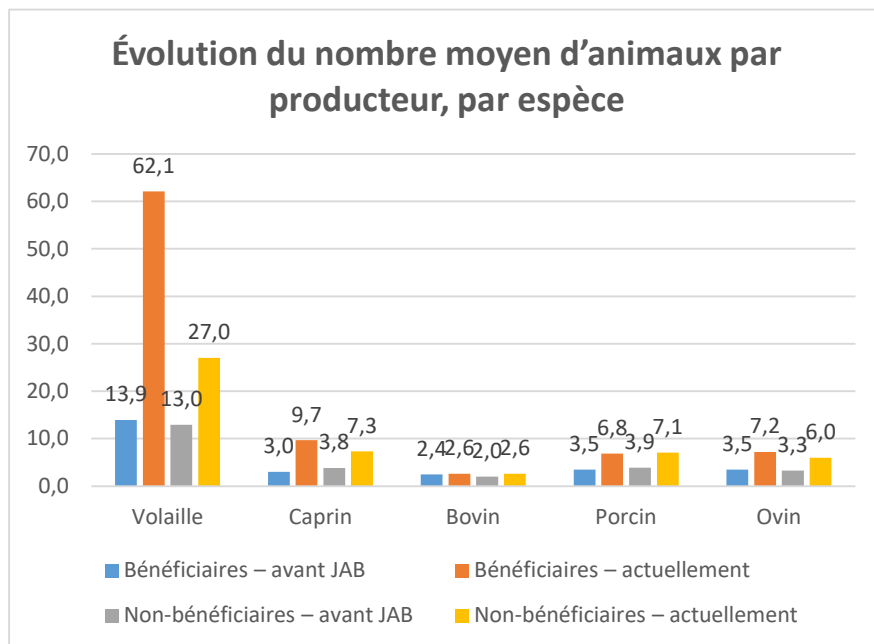
L'apiculture apparaît comme une activité nouvelle pour une partie des participants. Ils décrivent l'acquisition de compétences techniques, la possession de ruches, la récolte du miel et sa commercialisation à des prix variables selon la période et la qualité. Le miel est présenté à la fois comme un produit de vente et comme une ressource utile pour les besoins du ménage.

Enfin, malgré les progrès rapportés, plusieurs limites et besoins sont exprimés. Les participants mentionnent des difficultés techniques persistantes, notamment liées à la reproduction des volailles, à l'élevage des petits ruminants ou au manque d'équipements adaptés, en particulier pour l'apiculture. Ces éléments sont formulés comme des attentes en matière de formation complémentaire ou d'appui matériel, plutôt que comme des remises en cause des pratiques déjà acquises.

Au **niveau de l'enquête**, il s'agissait de vérifier si l'augmentation du cheptel évoquée lors des discussions collectives se traduit effectivement dans les données, et d'identifier les raisons citées pour expliquer cette évolution. Les répondants ont été interrogés sur le nombre d'animaux possédés il y a six ans et sur le nombre actuel, par espèce. Les moyennes présentées sont calculées uniquement sur la base des personnes ayant déclaré posséder au moins un animal de l'espèce concernée.

Les résultats montrent une différence marquée dans l'évolution du cheptel pour la volaille et les caprins entre bénéficiaires et non-bénéficiaires. Pour les bovins, porcins et ovins, l'augmentation observée est plus limitée et les différences entre les deux groupes sont faibles.

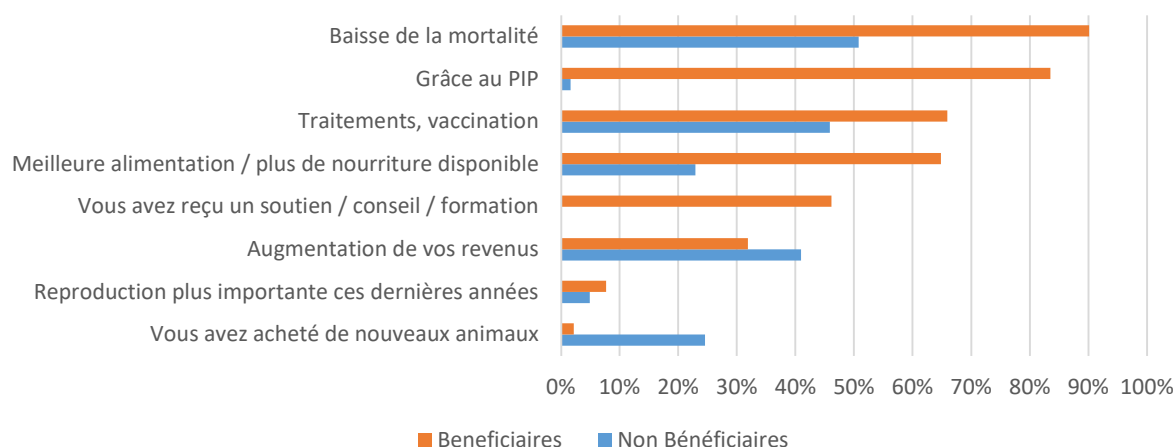
Pour la volaille, les écarts sont particulièrement nets. Douze bénéficiaires déclarent aujourd'hui posséder plus de 100 sujets, contre aucun parmi les non-bénéficiaires. À l'inverse, seuls deux bénéficiaires déclarent avoir moins de 20 volailles, contre vingt-quatre parmi les non-bénéficiaires.



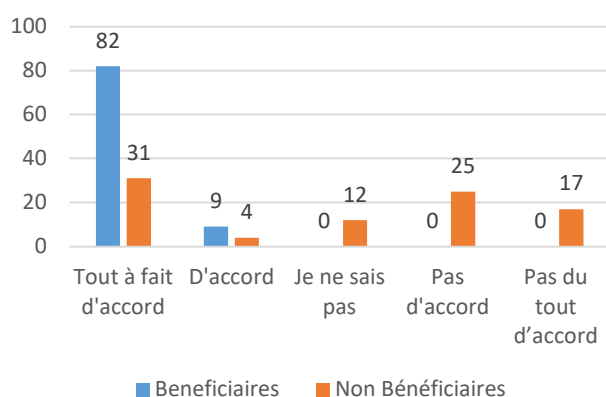
Chez les bénéficiaires, on constate une augmentation plus marquée du nombre de ménages déclarant posséder au moins un animal, toutes espèces confondues, par rapport aux non-bénéficiaires. Cette évolution est notamment visible pour les bovins, dont la proportion de ménages détenteurs passe de 20 % à 56 % chez les bénéficiaires.

Concernant les raisons citées pour expliquer l'augmentation du cheptel (question à choix multiples), les bénéficiaires mentionnent principalement le Plan Intégré Paysan (PIP) et la baisse de la mortalité animale, suivis des traitements et de l'amélioration de l'alimentation des animaux. La reproduction est peu citée comme facteur explicatif. Chez les non-bénéficiaires, les raisons évoquées portent surtout sur la baisse de la mortalité, les traitements et vaccinations, ainsi que sur l'augmentation des revenus.

Raisons citées pour l'augmentation du cheptel



Depuis les six dernières années, votre cheptel a augmenté de façon satisfaisante au regard de vos besoins ?



Enfin, les bénéficiaires se déclarent globalement plus satisfaits de l'évolution de leur cheptel que les non-bénéficiaires.

En résumé : Les échanges menés avec les bénéficiaires montrent une évolution des pratiques d'élevage, principalement liée à l'acquisition de compétences techniques, en particulier la vaccination et les soins aux animaux. Ces pratiques sont associées à une baisse de la mortalité animale, surtout pour la volaille, et à une augmentation des effectifs pour certaines espèces. L'élevage est davantage intégré dans l'organisation familiale et contribue plus régulièrement à l'alimentation du ménage.

Les données issues de l'enquête par questionnaire confirment ces tendances et mettent en évidence des évolutions plus marquées chez les bénéficiaires que chez les non-bénéficiaires.

3.3 Changements observés au niveau des coopératives et de femmes

Si l'analyse s'est d'abord concentrée sur la production agricole, qui constitue principalement la source de revenus des hommes, il est également nécessaire d'examiner l'évolution des revenus au niveau des femmes. Cette partie s'appuie sur les échanges menés avec trois groupements de femmes.

La collaboration avec les femmes a débuté autour de la construction des foyers améliorés. Ceux-ci sont décrits comme très appréciés, en particulier pour l'économie de bois, la facilité de gestion du feu et surtout le gain de temps pour la préparation des repas. Les activités collectives liées à la transformation se sont développées dans un second temps. Une femme explique : « Avant l'arrivée de Jura-Afrique, nous ne savions pas que deux personnes pouvaient rester ensemble pour faire quelque chose de bien. »

Plusieurs participantes indiquent qu'il leur a fallu du temps pour comprendre le bien-fondé du travail collectif. Au début du partenariat, l'idée même de se regrouper était difficile à accepter : certaines femmes éprouvaient de la peur ou de la honte à l'idée de s'afficher publiquement, et certains maris s'opposaient aux réunions, évoquant des risques de sorcellerie ou de prostitution.

Aujourd'hui, les groupements se décrivent comme structurés, avec une répartition claire des tâches. Les rôles des responsables, notamment la présidente et la trésorière, sont connus. Lors des transformations collectives, les tâches sont également réparties : « Les plus âgées s'occupent du tri des graines pendant que les plus jeunes vont chercher l'eau. »

Les femmes ont acquis des compétences techniques qui ont modifié la qualité et la conservation de leurs produits. Elles maîtrisent désormais la transformation du soja en fromage, lait et brochettes, notamment grâce à la technique du tamisage à l'eau chaude. Le soja, qui se gâtait auparavant en 2 à 3 jours, se conserve désormais plus d'une semaine.

La transformation collective du soja se fait généralement une fois par semaine. Les recettes issues des ventes alimentent la caisse du groupement, permettant l'achat de la matière première en plus grande quantité, ainsi que la réparation ou le remplacement du matériel utilisé. Les recettes alimentent également un fonds d'épargne qui atteint aujourd'hui 150 000 FCFA dans au moins deux groupements (environ 200 CHF).

À partir de 2025, les femmes pratiquent également des formes d'épargne collective à travers des tontines. Les cotisations sont versées toutes les une à deux semaines et varient entre 500 et 2 500 FCFA par membre. La caisse des tontines, tout comme celle du groupement, permet l'octroi de prêts internes allant de 10 000 à 30 000 FCFA, utilisés pour l'achat de soja ou de karité, ou pour financer des travaux agricoles.

Une veuve explique qu'elle contracte régulièrement un prêt de 30 000 FCFA avant la saison agricole : 13 000 FCFA sont utilisés pour le labour de son champ, le reste servant à l'achat de matières premières pour la transformation. Le remboursement se fait sur environ six mois, en argent et parfois en nature, sous forme de soja. Les échanges montrent également qu'un nombre important de femmes réalisent la transformation du soja de manière individuelle, comme activité génératrice de revenus, en complément des activités collectives.

À partir de ces éléments, plusieurs mécanismes contribuant aux revenus des femmes peuvent être identifiés : les revenus directs issus des activités individuelles de transformation, l'accès à des microcrédits utilisés pour la production agricole et l'achat de matières premières, ainsi que les formes de soutien interne (prêts ou dons) en cas de difficulté. Si ce dernier mécanisme ne constitue pas un revenu en soi, il contribue directement à la capacité des femmes à faire face à des chocs de faible ou moyenne intensité, sans recourir immédiatement à des stratégies de survie plus coûteuses.

Aujourd'hui, les échanges montrent une démarche plus assurée de la part des femmes. Le fait de disposer de leurs propres revenus leur permet de moins dépendre de leurs maris et de participer plus directement à la prise en charge des dépenses familiales, en s'appuyant à la fois sur leurs activités individuelles et sur les mécanismes collectifs des groupements. Cette contribution modifie leur position au sein du ménage et la manière dont elles se situent dans les décisions du quotidien. Le chapitre suivant examine comment ces ressources sont mobilisées et utilisées dans la sphère familiale.

3.4 Changements observés dans la sphère familiale

Cette section analyse les changements observés au sein des ménages à partir des discussions collectives.

L'analyse est structurée autour de quatre axes : la prise de décision et la gouvernance familiale, la répartition des responsabilités économiques, l'alimentation, la santé et la prise en charge des enfants, ainsi que le climat relationnel et l'organisation familiale.

3.4.1 La prise de décision et la gouvernance familiale

Les discussions montrent que la manière de prendre des décisions au sein des ménages a nettement évolué. Le Plan d'Intégration du Paysan (PIP) est cité de façon récurrente comme l'outil qui a introduit cette évolution. Les participants expliquent que le PIP les aide à « s'entendre dans la maison » et à « se concerter avant de décider ». Il est décrit comme un repère qui permet d'organiser la vie familiale et d'éviter les décisions prises seul.

Plusieurs hommes expliquent qu'avant, ils géraient seuls l'argent et les récoltes, sans consulter leur épouse. Certains disent qu'ils refusaient même d'écouter les propositions de leur femme. Aujourd'hui, ils indiquent que les décisions sont prises ensemble, notamment pour les dépenses importantes et les projets du ménage. Dans certains cas, les enfants majeurs sont également associés aux discussions, en particulier lorsqu'il s'agit de projets à moyen terme.

Le PIP est également utilisé pour planifier des réalisations concrètes. Les participants mentionnent par exemple la construction d'une maison, l'achat d'une moto ou le paiement d'un contrat d'apprentissage. Les ménages expliquent aussi qu'ils calculent désormais à l'avance la quantité de récoltes nécessaire pour nourrir la famille et celle pouvant être vendue. Plusieurs témoignages soulignent qu'ils savent aujourd'hui « combien de sacs garder pour la maison et combien vendre », ce qui leur permet d'éviter de manquer de nourriture plus tard dans l'année.

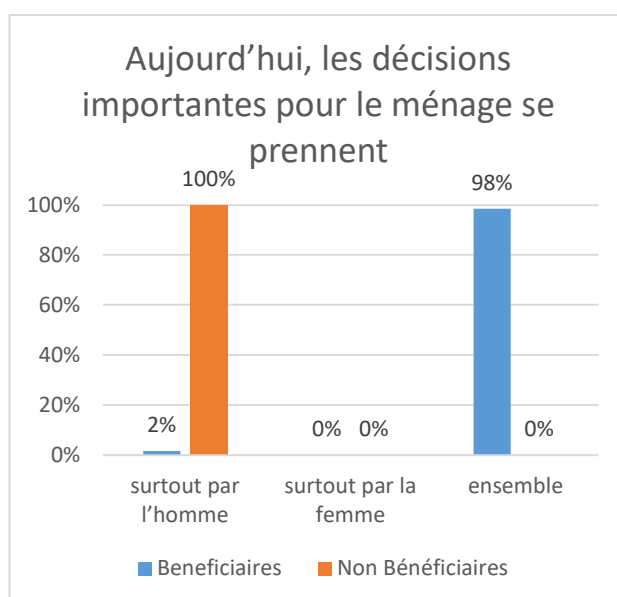
Cette évolution de la gouvernance familiale s'accompagne d'une redéfinition des rôles. Les hommes expliquent qu'ils ne se considèrent plus comme les seuls décideurs ni comme les seuls responsables des finances. Les femmes sont reconnues comme des partenaires à part entière dans la gestion du ménage. Un participant résume cette évolution en disant que désormais « un plus une égale deux ».

Enfin, plusieurs hommes évoquent des changements de comportement personnels liés à cette nouvelle manière de gérer le ménage. Certains disent dépenser moins d'argent dans l'alcool et éviter de « brader » les récoltes pour des dépenses immédiates. Ils expliquent que le fait de discuter des décisions avec leur épouse les pousse à être plus disciplinés et à mieux respecter les engagements pris au sein de la famille.

L'enquête parmi les chefs de ménage confirme les observations et montre un grand disparation sur la question entre bénéficiaires et non bénéficiaires

L'enquête menée auprès des chefs de ménage confirme les observations issues des discussions collectives et met en évidence une différence très marquée entre bénéficiaires et non-bénéficiaires sur les questions de prise de décision et de planification familiale.

Chez les ménages bénéficiaires, la prise de décision apparaît largement concertée. Presque tous déclarent que les décisions importantes pour le ménage se prennent ensemble, et qu'elles ont beaucoup changé par rapport à la situation d'il y a six ans. Cette évolution est également visible dans les pratiques de planification : l'ensemble des bénéficiaires interrogés indiquent que leur famille planifie aujourd'hui beaucoup mieux qu'auparavant.



De plus, avant de vendre une part importante des récoltes, tous les bénéficiaires déclarent en discuter systématiquement en famille.

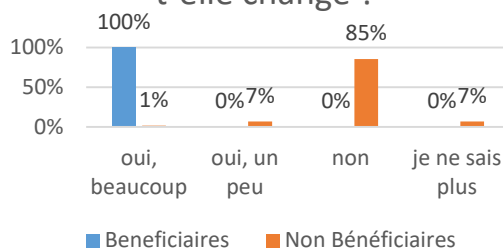
À l'inverse, chez les non-bénéficiaires, les résultats montrent une situation très différente. Les décisions restent majoritairement prises par l'homme seul, sans concertation. Une large majorité indique que cette manière de décider n'a pas changé au cours des six dernières années. La planification familiale apparaît également limitée : la plupart des non-bénéficiaires déclarent ne pas planifier mieux qu'auparavant, et une part importante indique ne jamais discuter en famille avant de vendre une partie importante des récoltes.

Ces résultats confirment ainsi les propos recueillis lors des échanges collectifs : la concertation familiale, la planification des décisions et la discussion préalable des choix importants constituent des pratiques désormais bien ancrées chez les bénéficiaires, tandis qu'elles restent peu présentes chez les non-bénéficiaires. L'écart observé entre les deux groupes souligne le caractère structurant de ces changements au niveau de la gouvernance familiale.

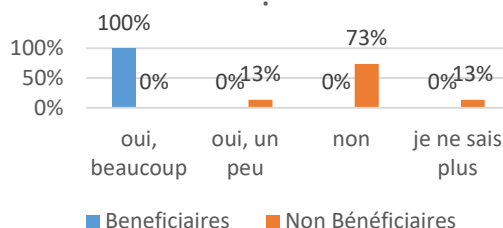
En résumé : Les échanges collectifs montrent une évolution marquée des modes de décision au sein des ménages, caractérisée par un passage d'une gestion individuelle à une gestion plus concertée. Le Plan d'Intégration du Paysan (PIP) est fréquemment cité comme un cadre structurant ayant favorisé la concertation, la planification des projets familiaux et l'anticipation des besoins alimentaires. Les rôles au sein du ménage se sont redéfinis, avec une reconnaissance accrue de la femme comme partenaire dans la gestion familiale et, dans certains cas, une implication des enfants majeurs dans les discussions.

L'enquête auprès des chefs de ménage confirme ces observations et met en évidence un écart net entre bénéficiaires et non-bénéficiaires. Chez les bénéficiaires, la prise de décision concertée, la planification familiale et la discussion préalable des choix importants apparaissent largement répandues, tandis que ces pratiques restent limitées chez les non-bénéficiaires.

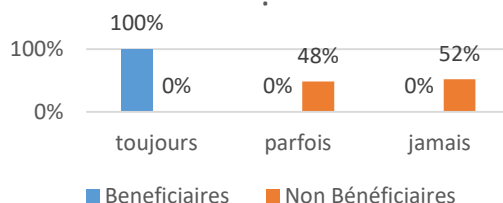
Par rapport à il y a 6 ans, cette manière de décider a-t-elle changé ?



Par rapport à il y a 6 ans, votre famille planifie mieux ?



Avant de vendre une partie importante des récoltes, vous en discutez en famille ?



3.4.2 Répartition des responsabilités économiques au sein des ménages

Les discussions montrent une évolution marquée de la répartition des responsabilités économiques au sein des ménages, en particulier en ce qui concerne la place des femmes. Le changement le plus fréquemment évoqué est le passage d'une situation de dépendance exclusive envers le mari à une autonomie financière croissante des femmes.

Plusieurs femmes expliquent qu'auparavant, elles dépendaient entièrement de leur mari pour les dépenses du quotidien. Elles utilisent l'expression « arbres sans branches » pour décrire cette situation. Aujourd'hui, grâce aux revenus issus de la transformation du soja, elles déclarent pouvoir acheter elles-mêmes des

produits de première nécessité tels que le savon, mais aussi des vêtements ou des chaussures pour leurs enfants, sans solliciter leur conjoint.

Les échanges montrent également un partage plus équilibré des charges liées aux enfants. Les femmes indiquent que les revenus tirés de la vente du soja et du fromage sont largement réinvestis dans la scolarité, notamment pour l'achat de fournitures scolaires.

Plusieurs participants disent que la contribution économique des femmes permet au mari de « souffler un peu », alors qu'auparavant la charge financière reposait presque entièrement sur lui. Ils ajoutent aussi que les hommes disposent aujourd'hui de davantage de moyens qu'avant, en lien avec de meilleurs résultats agricoles et les revenus tirés de l'élevage.

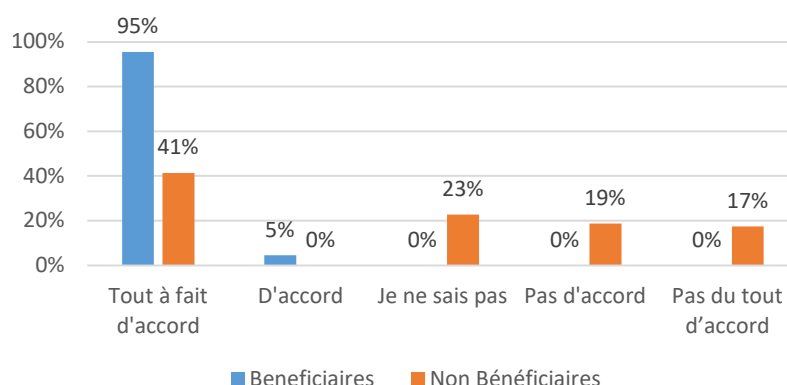
Ces évolutions se traduisent, dans leurs propos, par une capacité accrue à assumer des dépenses lourdes et à réaliser des investissements qu'ils citent eux-mêmes : construction d'une chambre ou d'une case, achat d'un moulin (« en janvier dernier »), achat d'une moto, paiement d'un contrat d'apprentissage. Plusieurs hommes se disent satisfaits de pouvoir engager ce type de dépenses et de mieux les planifier.

Enfin, les échanges font apparaître une appréciation plus explicite de cette répartition des charges. Des hommes soulignent que l'activité économique des femmes « apporte un plus » au ménage et qu'elle facilite l'entente au sein du couple. De leur côté, des femmes disent constater que leurs maris valorisent davantage leur contribution et expriment plus de confiance à leur égard, ce qui est présenté comme un élément qui renforce le fonctionnement du ménage.

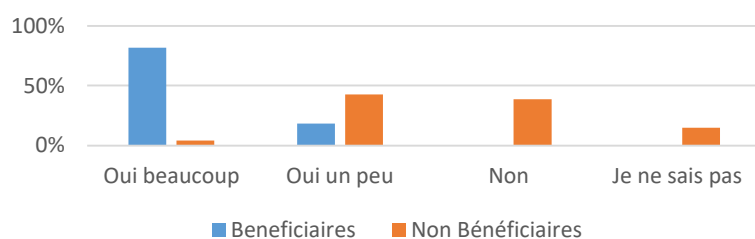
Les résultats de l'enquête confirment et précisent les constats issus des discussions, en mettant en évidence des écarts très marqués entre ménages bénéficiaires et non-bénéficiaires, tant sur l'évolution des revenus que sur leur gestion.

Tout d'abord, la perception de l'évolution des revenus agricoles est nettement plus positive chez les bénéficiaires. La quasi-totalité d'entre eux estime que les gains issus de l'agriculture ont augmenté de manière satisfaisante au regard des besoins du ménage, tandis que les non-bénéficiaires expriment des avis beaucoup plus partagés, avec une proportion importante de réponses négatives ou hésitantes.

Depuis les six dernières années, les gains financiers issus de l'agriculture ont augmenté de façon satisfaisante au regard de vos besoins

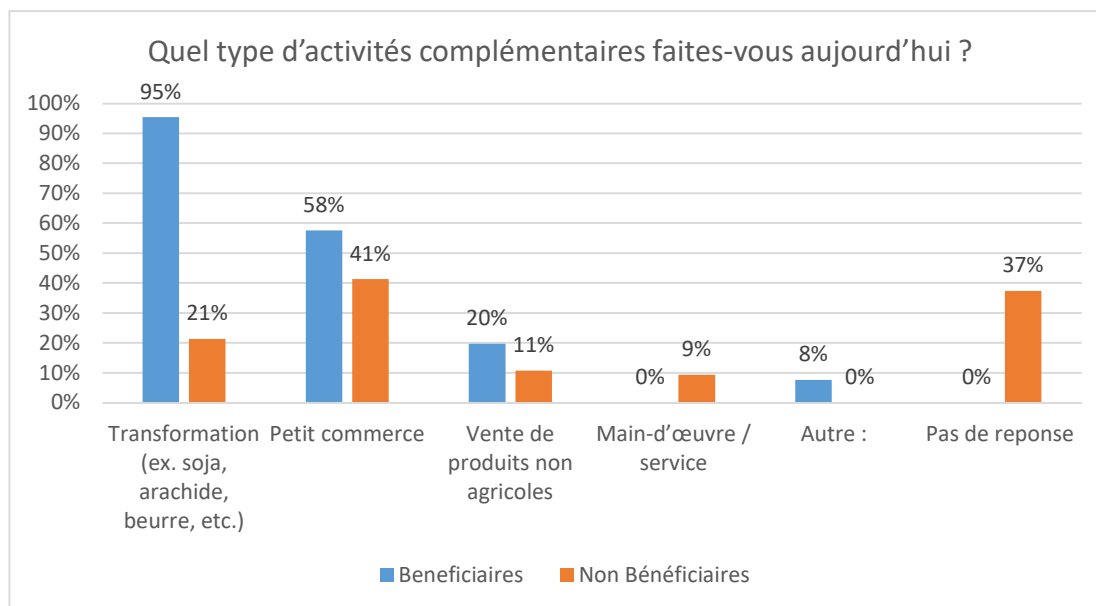


Par rapport à il y a 6 ans, votre famille a-t-elle développé des activités complémentaires pour avoir plus de revenus ?



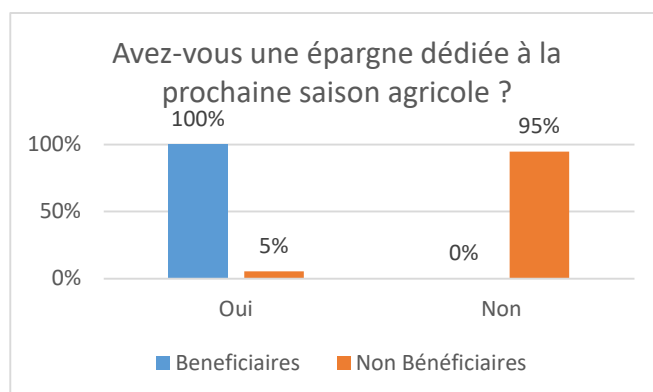
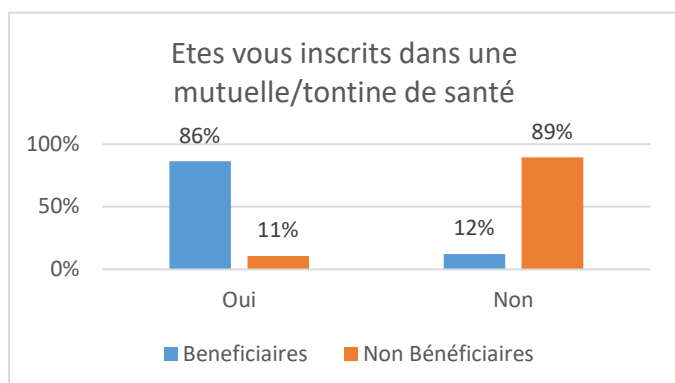
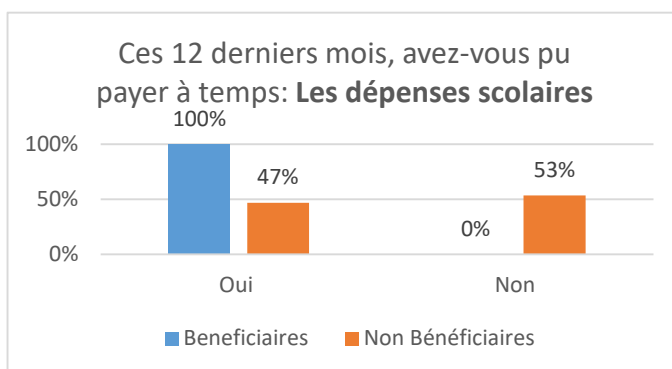
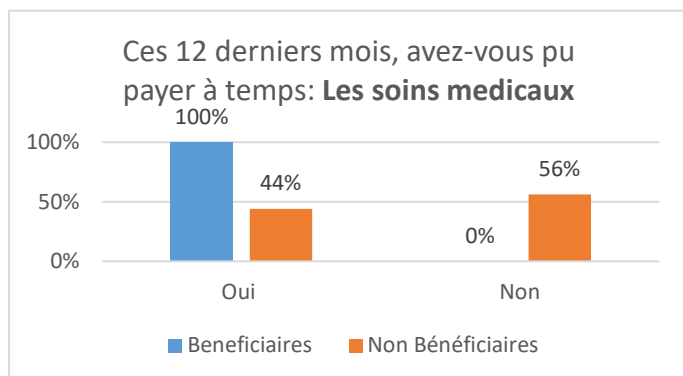
Cette dynamique s'accompagne, chez les bénéficiaires, d'un développement nettement plus marqué d'activités complémentaires génératrices de revenus. Une large majorité déclare avoir fortement développé ce type d'activités au cours des six dernières années, alors que, chez les non-bénéficiaires, les réponses se concentrent davantage sur l'absence de changement ou sur des évolutions limitées. Les activités complémentaires mentionnées par les bénéficiaires sont principalement liées à la transformation

(notamment des produits agricoles) et au petit commerce, tandis que les non-bénéficiaires déclarent plus fréquemment ne pas avoir d'activité complémentaire ou ne pas répondre à la question.



Les résultats montrent également des différences très nettes en matière de capacité à faire face aux dépenses essentielles. Parmi les bénéficiaires, l'ensemble des ménages interrogés déclare avoir pu payer à temps les soins médicaux et les dépenses scolaires au cours des douze derniers mois. À l'inverse, chez les non-bénéficiaires, une part importante des ménages indique ne pas avoir pu couvrir ces dépenses dans les délais.

En matière de gestion du risque et d'anticipation, les écarts sont tout aussi marqués. La grande majorité des bénéficiaires déclare être inscrite dans une mutuelle ou une tontine de santé, contre une proportion très faible chez les non-bénéficiaires. De même, l'existence d'une épargne dédiée à la prochaine saison agricole apparaît quasi systématique chez les bénéficiaires, alors qu'elle est largement absente chez les non-bénéficiaires.



Dans l'ensemble, l'enquête met en évidence une situation plus sécurisée et plus anticipée chez les ménages bénéficiaires : revenus perçus comme en hausse, diversification des activités, meilleure capacité à faire face aux dépenses essentielles et pratiques d'épargne plus répandues. Ces résultats prolongent les éléments issus des discussions en montrant que les changements observés ne relèvent pas uniquement des perceptions, mais se traduisent aussi par des différences structurantes dans les conditions économiques et la gestion du ménage.

3.4.3 Alimentation, santé et prise en charge des enfants

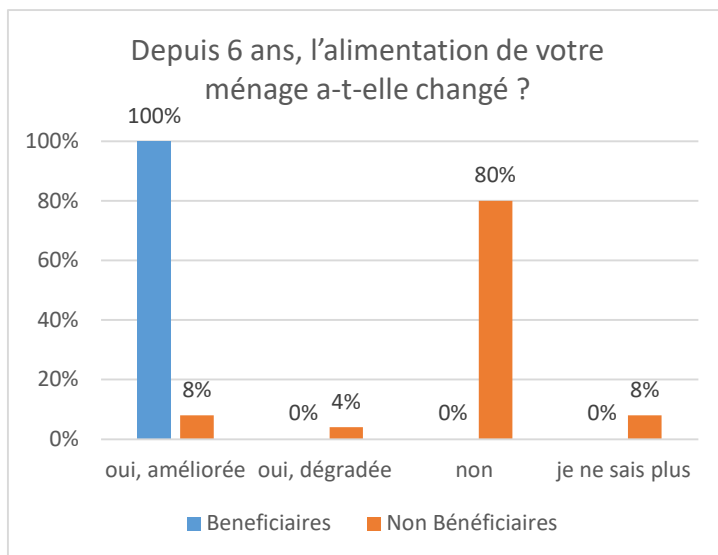
L'usage des ressources issues des nouvelles activités (soja, élevage, miel) se traduit par une amélioration directe du bien-être des membres du ménage. **Les discussions indiquent** une diversification et une amélioration de l'alimentation. Les habitudes alimentaires ont évolué : les enfants prennent désormais une douche et une bouillie le matin avant d'aller à l'école. Les repas quotidiens sont décrits comme plus variés, comprenant notamment du riz, des haricots, de la pâte ou de l'igname, et sont enrichis par des produits issus de la transformation du soja (fromage, lait), ainsi que par des œufs ou de la viande provenant de l'élevage familial. Ce point met en évidence l'abandon de certains tabous alimentaires : les parents expliquent qu'ils donnent désormais plus facilement de la viande ou des œufs aux enfants, alors que ces aliments étaient auparavant évités, et qu'ils les considèrent aujourd'hui comme importants pour leur croissance.

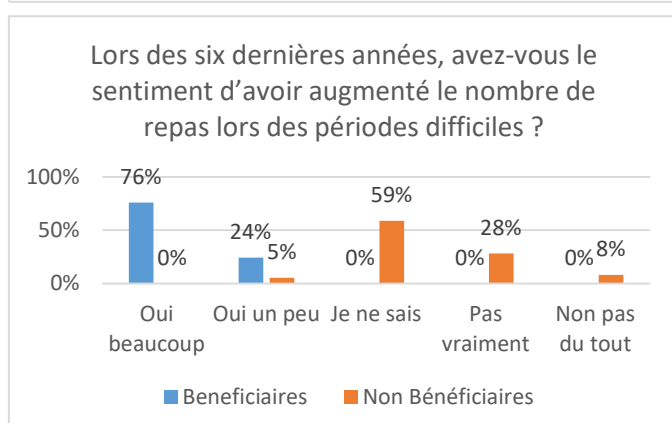
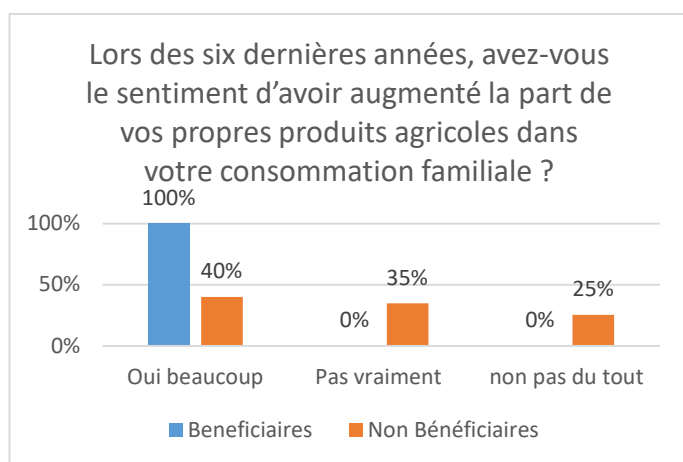
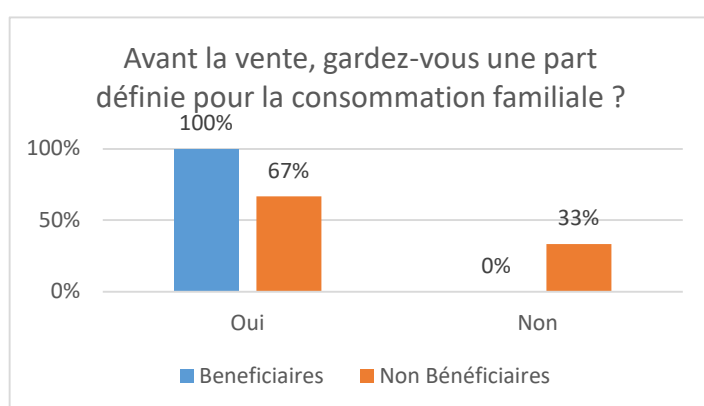
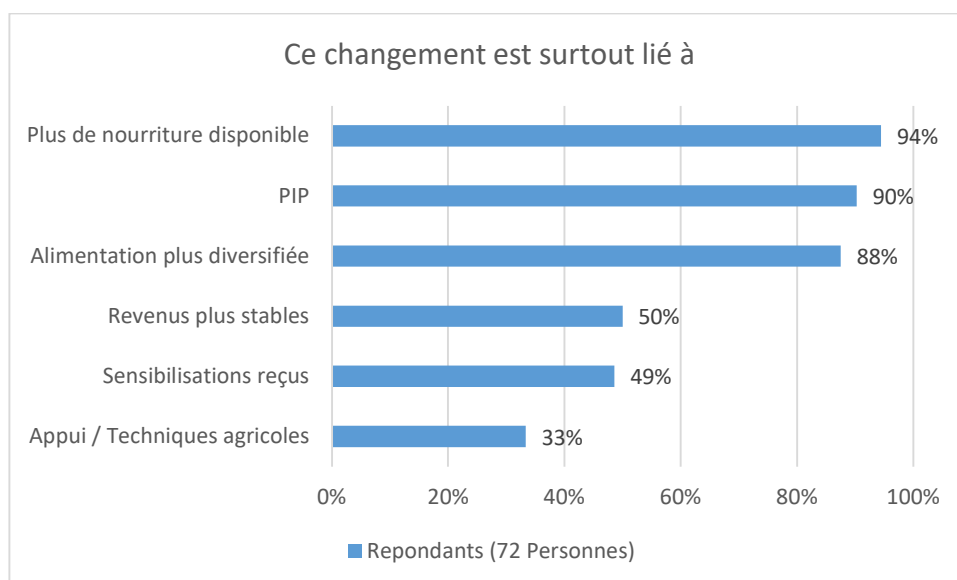
Dans leurs propos, ces changements alimentaires sont associés à une amélioration perçue de l'état général des enfants. Une participante explique ainsi que, depuis l'évolution des habitudes alimentaires, ils ont observé « un grand changement » dans la santé du ménage et que les enfants « ne tombent plus malades en désordre ». Selon elle, les enfants ont désormais moins de difficultés à suivre l'école.

La scolarisation est le poste de dépense prioritaire cité par tous les groupes. Les parents expliquent que « l'école change et éduque l'enfant ». Les hommes notent qu'ils n'utilisent plus les enfants à plein temps pour les travaux agricoles, privilégiant leur présence en classe. Le « suivi » ne se limite plus à payer les frais ; il est devenu quotidien et opérationnel, surtout pour les femmes.

Les résultats de l'enquête confirment les évolutions décrites lors des discussions et montrent un contraste marqué entre ménages bénéficiaires et non-bénéficiaires en matière d'alimentation.

Chez les bénéficiaires, l'amélioration de l'alimentation est quasi unanimement reconnue. Tous déclarent que l'alimentation du ménage s'est améliorée au cours des six dernières années, alors que la majorité des non-bénéficiaires indique qu'elle n'a pas changé. Les bénéficiaires associent l'amélioration de l'alimentation à plusieurs éléments, dont la disponibilité accrue de nourriture, la diversification des aliments consommés et le fait d'avoir élaboré un PIP.





L'enquête met également en évidence un changement dans les pratiques de gestion alimentaire. L'ensemble des bénéficiaires déclare conserver systématiquement une part définie de la production pour la consommation familiale avant la vente, contre une proportion nettement plus faible chez les non-bénéficiaires.

Cette différence se retrouve dans la part des produits agricoles propres intégrés à l'alimentation du ménage, que les bénéficiaires déclarent avoir augmentée au cours des six dernières années.

Ces évolutions se traduisent aussi par une meilleure capacité à faire face aux périodes difficiles. Une large majorité des bénéficiaires affirme avoir pu augmenter le nombre de repas lorsque les conditions devenaient plus contraignantes, tandis que les non-bénéficiaires expriment davantage d'incertitudes ou n'observent pas de changement notable.

Dans l'ensemble, l'enquête décrit chez les bénéficiaires une alimentation plus sécurisée, reposant davantage sur la production propre du ménage et sur des pratiques de planification plus fréquentes, en cohérence avec les éléments issus des discussions.

3.4.4 Climat relationnel et organisation familiale

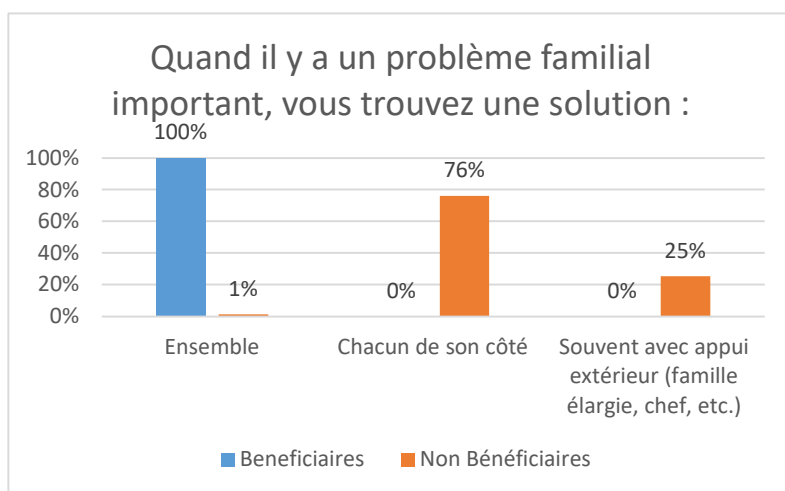
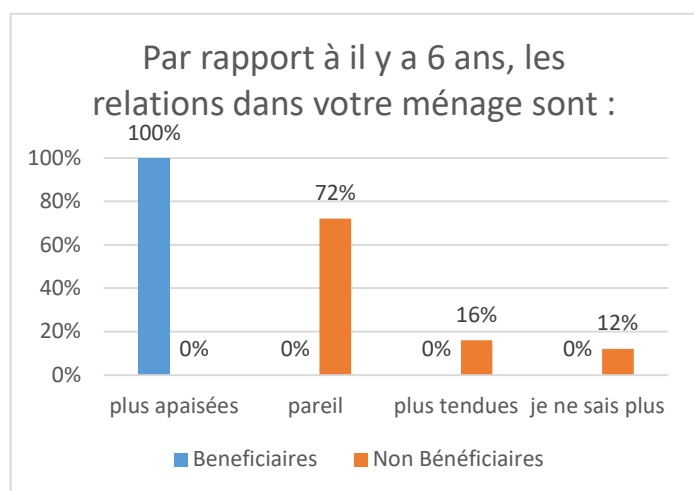
Les discussions montrent que le changement la plus profonde cité par les participants concerne l'évolution du climat relationnel au sein des ménages. Plusieurs témoignages décrivent un passage d'un climat de tensions à un climat d'entente, de dialogue et de complicité.

De nombreux participants expliquent que les conflits liés à l'argent et à la gestion des récoltes ont fortement diminué, voire disparu. Ils précisent qu'auparavant, le mari prenait seul les décisions, sans consulter son épouse, ce qui générait des mécontentements et des disputes. Aujourd'hui, cette manière de faire est décrite comme ayant changé.

Les échanges au sein du couple sont désormais présentés comme plus réguliers. Les couples disent « s'asseoir ensemble » pour discuter des dépenses et des projets communs. Plusieurs témoignages soulignent que le mari ne « renvoie » plus sa femme lorsqu'elle fait une suggestion, mais qu'ils cherchent au contraire à « mettre leurs idées en commun ».

Enfin, les participants évoquent un sentiment accru d'unité familiale. Certains décrivent un foyer où « tout le monde se sent aimé », et où l'harmonie retrouvée bénéficie non seulement au couple, mais aussi aux enfants. Cette amélioration du climat relationnel est présentée comme un élément central du fonctionnement actuel du ménage.

Les résultats de l'enquête confirment ces constats. L'ensemble des ménages bénéficiaires interrogés déclare que les relations au sein du ménage sont aujourd'hui plus apaisées qu'il y a six ans, tandis que la majorité des non-bénéficiaires estime que la situation est restée inchangée ou s'est tendue. De même, face à un problème familial important, tous les bénéficiaires indiquent rechercher une solution ensemble, alors que les non-bénéficiaires déclarent plus fréquemment gérer les difficultés chacun de leur côté ou recourir à un appui extérieur.



3.5 Changements observés dans la sphère communautaire

Plusieurs thèmes sont identifiés au niveau communautaire lors des échanges :

Soutien direct aux infrastructures publiques (écoles)

Les groupements contribuent de manière régulière au fonctionnement de l'école du village, au-delà de la prise en charge de leurs propres enfants. Des dons de fromage et de lait de soja sont faits à la cantine scolaire, tandis que des hommes se mobilisent pour collecter du maïs destiné à l'alimentation des élèves.

Cette contribution s'accompagne d'actions d'entretien. À chaque rentrée, des parents se portent volontaires pour nettoyer la cour de l'école. Certains assurent l'entretien du jardin scolaire et accompagnent l'établissement dans l'élevage de poulets. Des foyers économiques ont été construits à

l'école pour faciliter la préparation des repas. Des « sékos » (nattes ou clôtures) sont fournis pour protéger les installations.

Diffusion des savoir-faire et innovation technologique

Les savoir-faire acquis dans le cadre du groupement se diffusent dans le quartier et au-delà du village. Des foyers améliorés sont construits pour des ménages non-membres. Le savoir-faire est également sollicité par des femmes d'autres localités, y compris dans des villages voisins. La diffusion se fait par demande directe et par observation des résultats.

Du compost liquide est partagé avec des habitants extérieurs au groupement, avec transmission des méthodes de fabrication. À l'échelle du quartier, une concertation se met en place pour estimer les besoins en vaccins et mutualiser les coûts d'achat. Cette pratique s'installe progressivement : au départ, certains habitants refusaient la vaccination par crainte d'effets négatifs ; l'observation des résultats conduit ensuite à une adoption plus large.

Renforcement de la cohésion sociale et du respect

La vie associative est associée à une évolution des relations sociales au sein de la communauté. Les groupements sont identifiés comme des espaces d'organisation et d'apprentissage, et leur action est reconnue par d'autres habitants du village. Leurs compétences sont sollicitées pour la construction de foyers améliorés, la transformation du soja ou la vaccination des volailles.

Une évolution des relations intergénérationnelles est également mentionnée : jeunes et aînés participent ensemble aux activités collectives, avec une répartition des rôles selon les capacités.

Une solidarité de proximité est décrite au-delà du cadre strict du groupement. Des mobilisations ont lieu en cas de difficulté (maladie, accouchement, décès), sous forme d'aide matérielle ou financière.

Effets environnementaux à l'échelle du village

L'usage des foyers économiques, qui consomment moins de bois, est associé à une diminution de la pression sur les ressources forestières. La recherche de bois est décrite comme moins contraignante, et une reconstitution de la végétation autour du village est évoquée.

La plantation d'arbres fertilisants dans les champs est également mentionnée, à la suite des formations. Ces plantations s'inscrivent dans une logique d'amélioration de la fertilité des sols et participent à une transformation progressive du paysage agricole local.

3.6 Appréciation de l'accompagnement et besoins exprimés

Appréciation de l'accompagnement

L'accompagnement est décrit comme très présent et régulier. Selon les groupes, l'animateur (souvent Mohamed) passe deux à trois fois par semaine. La disponibilité est formulée de manière explicite : « tout le temps avec nous », et même « dort presque avec nous », pour souligner une immersion dans la vie du village.

La régularité des passages apparaît comme un point sensible. Une femme exprime clairement l'insatisfaction en cas d'absence prolongée : « quand nous faisons une semaine sans voir Mohamed, nous ne sommes pas contentes ».

L'attachement au dispositif est exprimé à travers des images fortes. Des femmes mobilisent une métaphore du mariage pour demander la continuité de l'encadrement (« quand tu as un mari... il n'est pas question de le laisser pour un autre » ; « quand tu maries une femme ce n'est pas pour la laisser »).

Du côté des hommes, Mohamed est qualifié de « très dynamique » et « connu ». Un remplacement est présenté comme une perte. L'efficacité de l'accompagnement est liée à une guidance patiente et à la maîtrise des contenus (« maîtrisent tout ce qu'ils ont enseigné »).

Malgré plusieurs années de présence, certains groupes se décrivent encore comme « très faibles » et redoutent qu'un départ de l'encadrement constitue un « coup dur ».

Besoins exprimés

Plusieurs besoins concrets sont formulés.

- **Réparation des moulins** : besoin prioritaire. Des pannes obligent à parcourir de longues distances pour moulinier le soja, avec un risque de fermentation du produit et des pertes financières.
- **Stockage et transport** : demande de magasins pour sécuriser le matériel et les stocks ; demande de tricycles pour écouler les produits vers des marchés plus éloignés.
- **Accès à l'eau** : contrainte majeure pour la fabrication du compost et le développement de nouvelles activités.
- **Nouvelles compétences et diversification** : besoins exprimés sur le maraîchage et l'apiculture, avec demande de matériel moderne (grillages, ruches).
- **Transformation et innovations** : demande d'apprentissage de nouvelles recettes (ex. biscuits de soja) et volonté, chez les femmes, de maîtriser la fabrication des biofertilisants (compost).

4 Analyse et discussion

4.1 Contribution du projet à la réduction de la vulnérabilité des bénéficiaires

L'objectif de réduction de la vulnérabilité a été retenu comme cadre principal d'analyse, car il permet d'intégrer de manière cohérente l'ensemble des changements observés dans les ménages (alimentation, revenus, organisation familiale, capacités d'anticipation). Les données issues des discussions collectives et de l'enquête montrent que le projet contribue de manière significative à cette dynamique.

Les bénéficiaires présentent aujourd'hui une situation plus sécurisée que les non-bénéficiaires sur plusieurs dimensions clés. L'alimentation est décrite comme plus disponible et plus diversifiée, avec une part plus importante de la production propre intégrée dans la consommation du ménage. L'enquête confirme que tous les bénéficiaires déclarent une amélioration de l'alimentation au cours des six dernières années, alors que la majorité des non-bénéficiaires n'observe pas de changement. Les bénéficiaires déclarent également plus souvent conserver une part définie de leur production pour la consommation familiale avant la vente et indiquent une meilleure capacité à augmenter le nombre de repas en période difficile.

Sur le plan économique, les échanges et les données d'enquête montrent **une diversification plus marquée des sources de revenus chez les bénéficiaires, notamment à travers la transformation, l'élevage et d'autres activités complémentaires. Les femmes disposent de revenus propres et contribuent plus directement aux dépenses du ménage.** Les bénéficiaires perçoivent plus fréquemment une augmentation satisfaisante de leurs revenus agricoles que les non-bénéficiaires. Cette diversification réduit la dépendance à une seule source de revenu et limite l'exposition aux chocs.

Les écarts sont particulièrement nets en matière de capacité à faire face aux dépenses essentielles. **Tous les bénéficiaires interrogés déclarent avoir pu payer à temps les dépenses de santé et de scolarité au cours des douze derniers mois**, tandis qu'une part importante des non-bénéficiaires indique ne pas y être parvenue. Cet élément constitue un indicateur direct de réduction de la vulnérabilité économique.

Les bénéficiaires se distinguent également par des pratiques d'anticipation plus développées. Ils déclarent plus fréquemment disposer d'une épargne dédiée à la saison agricole et être inscrits dans des mutuelles ou tontines de santé, contrairement aux non-bénéficiaires. **Les discussions montrent par ailleurs une évolution dans la planification familiale, avec une anticipation plus systématique des besoins, des ventes et des investissements.**

Enfin, les échanges mettent en évidence une amélioration du climat relationnel et de l'organisation au sein des ménages bénéficiaires, avec une diminution des tensions liées à l'argent et une reconnaissance accrue de la contribution des femmes. Même si cet aspect est moins quantifiable, il participe à la stabilisation des autres changements et renforce la capacité du ménage à fonctionner comme unité de solidarité et de décision.

Dans l'ensemble, les données montrent que les ménages bénéficiaires combinent aujourd'hui une alimentation plus sécurisée, des revenus plus diversifiés, une meilleure capacité à faire face aux dépenses essentielles et des pratiques d'anticipation plus répandues. Ces éléments correspondent directement aux composantes de la vulnérabilité. On peut donc conclure que le projet contribue de manière substantielle à la réduction de la vulnérabilité des bénéficiaires, même si certains changements restent en cours de consolidation.

4.2 Mécanismes de changement : comment les évolutions observées se sont construites

Les changements observés dans les ménages et au niveau communautaire ne résultent pas d'une action isolée, mais d'une combinaison de leviers techniques, organisationnels et sociaux, mis en œuvre de manière simultanée et continue auprès des hommes et des femmes au sein des mêmes communautés. Il convient d'analyser certains éléments en particulier

4.2.1 Travail conjoint avec les hommes et les femmes : un levier central

Le travail avec les hommes et les femmes dans les mêmes villages place les changements au niveau du ménage et non de groupes séparés. Les sources montrent que de nombreuses femmes ont leur mari engagé dans un groupement d'hommes, ce qui crée une continuité entre apprentissages techniques (agriculture, élevage, vaccination, compost, planification) et activités économiques des femmes (transformation du soja, foyers améliorés, épargne).

Cette configuration favorise l'acceptation et la consolidation de l'autonomie économique des femmes au sein du couple et modifie la position des femmes au sein du ménage. Elles contribuent financièrement, prennent part aux décisions et sont davantage reconnues. Les femmes évoquent une reconnaissance accrue et une réduction des tensions liées aux demandes d'argent ; les hommes relient directement les activités féminines à la prise en charge des dépenses courantes (scolarité, santé, vêtements).

Les progrès techniques, en particulier la vaccination, sécurisent l'élevage et rendent ces ressources mobilisables pour le ménage, ce qui renforce l'intérêt d'une planification conjointe. L'approche simultanée hommes/femmes évite les blocages sociaux et apparaît comme une condition de stabilisation des changements observés au niveau des ménages.

Le travail avec les hommes et les femmes facilite la négociation au sein du couple. Or, la socio-anthropologie du développement montre que les changements économiques et organisationnels ne se produisent que lorsqu'ils sont négociés et intégrés dans les relations conjugales. (Olivier de Sardan, 2005¹). Le ménage constitue l'espace central où s'arbitrent la répartition du travail, l'usage des revenus et la légitimité des activités de chacun (Laurent, 1998²). Dans ce cadre, les contributions économiques féminines prennent sens lorsqu'elles sont reconnues et acceptées par le conjoint, ce qui conditionne leur stabilisation dans le temps (Droy, 2010³), tandis que les changements techniques portés par les hommes ne produisent des effets durables que lorsqu'ils s'articulent avec l'organisation domestique et les priorités familiales (Lavigne Delville, 2010⁴). Cette articulation entre sphères productive et domestique correspond aux logiques d'arrangement et de complémentarité qui permettent aux transformations de s'ancrer durablement au niveau des ménages.

4.2.2 Le PIP comme outil de reconfiguration des décisions et de la planification

Introduit à partir de la deuxième phase du projet, le Plan Intégré Paysan (PIP) apparaît de manière récurrente dans les propos comme un outil structurant. Il ne s'agit pas seulement d'un support technique, mais d'un cadre qui modifie la manière dont les ménages pensent, discutent et organisent leurs activités.

Les participants expliquent que le PIP les aide à anticiper, à définir des priorités et à répartir les ressources. Il est utilisé pour planifier la production, les investissements, la construction, l'élevage et la gestion des récoltes. Les ménages disent savoir combien garder pour la consommation et combien vendre, ce qui est directement lié aux changements observés dans les pratiques alimentaires et la sécurisation des repas.

¹ Olivier de Sardan, J.-P. (2005). *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris : Karthala.

² Laurent, P.-J. (1998). *Les pentecôtistes du Burkina Faso. Mariage, pouvoir et guérison*. Paris : Karthala.

³ Droy, I. (2010). « Stratégies de diversification des revenus et sécurité alimentaire au Sahel ». *Revue Tiers Monde*, n°201.

⁴ Lavigne Delville, P. (2010). *Normes pratiques, normes officielles. La fabrique de la loi au quotidien*. Paris : Karthala.

Le PIP est également associé à une évolution des relations au sein du couple. Les décisions sont davantage discutées, les projets définis ensemble, et les conflits liés à l'argent et aux récoltes ont diminué. Les données de l'enquête confirment que ces pratiques sont nettement plus répandues chez les bénéficiaires que chez les non-bénéficiaires.

Le PIP fonctionne ainsi comme un outil de coordination entre les différentes activités du ménage, en articulant agriculture, élevage, transformation et dépenses sociales, plutôt que de les gérer de manière fragmentée.

Le fait que l'approche PIP n'ait été introduite qu'en 2023 n'a pas encore permis son institutionnalisation dans l'ensemble des ménages participants. Une partie des familles, notamment celles de la deuxième cohorte, n'a commencé l'élaboration de leur PIP qu'en 2025. Dans ce contexte, les changements observés relèvent majoritairement du stade de l'**adoption** (« j'essaie ») plutôt que de l'**appropriation** (« j'intègre dans mes pratiques ») ou de l'**institutionnalisation** (« c'est devenu normal »), selon la typologie de Rogers (2003)⁵.

4.2.3 Vaccination et élevage : un point de bascule

La vaccination des volailles et des animaux est décrite comme un changement majeur par les participants. Les échanges montrent que les hommes maîtrisent désormais les calendriers, les produits et les dosages, et qu'ils n'attendent plus systématiquement l'animateur pour intervenir. Cette maîtrise est directement associée à une baisse marquée de la mortalité animale, en particulier pour la volaille. Plusieurs témoignages font état d'un passage de quelques animaux à plusieurs dizaines, voire plus de cent sujets.

Les animaux deviennent une ressource plus fiable, intégrée dans la planification familiale, utilisée à la fois pour l'alimentation et comme réserve financière. L'élevage n'est plus seulement perçu comme une activité opportuniste, mais comme un pilier du système de production.

Ce point est important analytiquement : la réduction de la mortalité constitue un levier à faible coût mais à effet élevé. Elle modifie rapidement la disponibilité de protéines, la capacité de vente et la sécurité économique. Les données montrent que ce mécanisme est central dans les trajectoires observées. Elle contribue fortement à l'intégration agriculture élevage. Le besoin de renforcer les connaissances en techniques d'élevage et en santé animale est clairement exprimé par les partenaires, et ceux-ci se disent prêts à investir dans l'acquisition de ces compétences.

Ces dynamiques rejoignent une littérature plus large montrant que l'élevage constitue un pilier des revenus, du patrimoine et de la capacité de résilience des ménages ruraux. Les actifs animaux sont décrits comme des réserves de valeur, des sources de liquidité et des amortisseurs face aux chocs économiques. Plusieurs études montrent que le renforcement de l'élevage est associé à des trajectoires économiques plus stables et à une meilleure capacité d'adaptation des ménages dans des contextes de forte vulnérabilité (Ashley & Holden, 1999 ; Randolph et al., 2007 ; Dillon et al., 2015 ; IFAD, 2010⁶).

4.2.4 L'accompagnement continu comme catalyseur

L'accompagnement ne se limite pas à des formations ponctuelles. Les animateurs sont présents régulièrement, parfois plusieurs fois par semaine, et sont décrits comme immergés dans la vie du village. Cette présence est fortement valorisée par les participants.

L'accompagnement est perçu comme un appui technique, mais aussi comme un espace d'échange, de discussion et de confiance. Les propos montrent que les participants n'hésitent pas à poser des questions,

⁵ Rogers, Everett M. (2003). Diffusion of Innovations. 5th Edition. New York: Free Press (Simon & Schuster).

⁶ Ashley, S. & Holden, S. (1999) – Livestock in poverty-focused development, FAO

Randolph et al. (2007) – Role of livestock in human nutrition and health for poverty reduction, Journal of Animal Science

Dillon et al. (2015) – Do livestock assets increase household welfare?, AJAE

IFAD (2010) – Livestock and Livelihoods

à demander conseil et à partager leurs difficultés. Cette proximité favorise l'apprentissage, l'appropriation des pratiques et la circulation de l'information.

Les Conseillers, en plus de leur formation de base (procédés de transformation artisanale, production végétale, production animale, structuration des organisations paysannes), partagent leurs connaissances et s'entraident entre eux pour améliorer la qualité de l'accompagnement des partenaires. La politique de formation continue les renforce davantage, notamment sur le PIP, la nutrition ou les systèmes AVEC (associations villageoises d'épargne et de crédit), ce qui contribue à faire d'eux des conseillers polyvalents.

Le fait que certains participants disent ne plus attendre systématiquement le conseiller pour préparer le compost ou vacciner les animaux montre que des compétences ont été internalisées. Dans le même temps, la crainte exprimée face à un éventuel départ de l'animateur indique que le système n'est pas encore entièrement autonome.

Cette situation s'explique par le fait que l'adoption des pratiques ne se fait pas par simple application de ce qui a été enseigné. Les techniques sont progressivement intégrées, modifiées et ajustées par les acteurs en fonction de leurs contraintes, de leurs priorités et de leur organisation quotidienne (Long, 2001⁷). Elles ne sont pas reprises telles quelles, mais reconfigurées pour devenir praticables dans les conditions locales.

L'innovation est décrite comme un processus d'interaction et de négociation, inscrit dans les échanges répétés entre acteurs et dans les situations concrètes de production (Leeuwis & van den Ban, 2004⁸). Les pratiques sont discutées, testées, corrigées et combinées au fil du temps. Ces ajustements successifs supposent des allers-retours, des questions, des essais et des corrections, qui ne peuvent se produire que dans un cadre de proximité et de présence régulière.

Olivier de Sardan (2005⁹) montre que les changements se construisent à travers des négociations quotidiennes et des ajustements progressifs, au sein des activités ordinaires. Les pratiques ne s'imposent pas, elles s'inscrivent et s'ancrent dans les routines au fil des interactions et des corrections successives, plutôt que par l'application directe de prescriptions extérieures.

Dans cette perspective, la présence continue des animateurs ne relève pas seulement de l'appui technique, mais constitue une condition du processus d'appropriation. Elle permet aux ménages de discuter des difficultés rencontrées, d'ajuster les pratiques, de résoudre des blocages et d'ancrer progressivement les changements dans leur organisation quotidienne. La crainte exprimée face à un éventuel départ de l'animateur indique que ce processus est engagé, mais pas encore entièrement consolidé.

4.2.5 Accès à des liquidités régulières et transformation des arbitrages quotidiens

Un mécanisme central, transversal à l'ensemble des changements observés, concerne l'accès plus régulier à de petites liquidités et le contrôle direct de ces ressources par les acteurs. Les données montrent que les revenus issus de la transformation du soja, de l'élevage, du miel et d'autres activités complémentaires sont mobilisés de manière immédiate pour couvrir les besoins du ménage. Cette disponibilité financière modifie les arbitrages du quotidien et réduit la dépendance à des stratégies de court terme.

Pour les femmes, la possibilité de disposer de revenus propres se traduit par une prise en charge directe de dépenses courantes (savon, vêtements, santé, fournitures scolaires) sans recours systématique au conjoint. Cette capacité d'action immédiate est associée, dans les propos, à une reconnaissance accrue au sein du ménage et à une réduction des tensions liées aux demandes d'argent. La contribution financière féminine devient visible et intégrée dans l'économie domestique.

Du côté des hommes, l'amélioration des revenus agricoles et la sécurisation de l'élevage (baisse de la mortalité, augmentation des effectifs) fournissent des ressources mobilisables en cas de besoin. Les

⁷ Long, N. (2001). *Development Sociology: Actor Perspectives*. Routledge.

⁸ Leeuwis, C., & van den Ban, A. (2004). *Communication for Rural Innovation: Rethinking Agricultural Extension*. Blackwell.

⁹ Olivier de Sardan, J.-P. (2005). *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*. Karthala.

animaux sont décrits comme une réserve financière plus fiable, ce qui facilite la planification et limite le recours à la vente précipitée des récoltes. Plusieurs témoignages relient explicitement cette situation à une discipline accrue dans la gestion de l'argent et à une réduction des dépenses non prioritaires.

Au niveau du ménage, l'accès à des liquidités régulières permet d'anticiper davantage. Les échanges montrent une capacité accrue à épargner pour la saison agricole, à cotiser à des tontines ou mutuelles de santé et à planifier des investissements (construction, équipement, formation des enfants). Cette transformation des arbitrages financiers soutient les mécanismes décrits en 5.2.1 et 5.2.2, en rendant concrète la concertation et la planification.

Ce mécanisme contribue également à la sécurisation de la production. La substitution partielle des engrais chimiques par le compost est décrite comme une réponse au manque de moyens financiers. L'existence d'alternatives locales, combinée à des revenus issus d'activités complémentaires, réduit l'exposition aux ruptures d'intrants et à l'endettement. Les choix techniques deviennent ainsi moins contraints par l'urgence financière.

Dans l'ensemble, l'accès plus régulier à des ressources financières propres ne constitue pas seulement un résultat économique, mais un levier de reconfiguration des relations, des décisions et des priorités. Il facilite la négociation au sein du couple, soutient la planification familiale et renforce la capacité des ménages à agir sans recourir à des stratégies de survie immédiates.

4.3 Stabilisation et réversibilité des transformations

Cette section analyse dans quelle mesure les transformations observées se stabilisent dans le temps ou, au contraire, restent exposées à des phénomènes d'érosion. L'enjeu n'est pas d'évaluer la survie des dispositifs, mais d'apprécier la solidité des changements dans les logiques d'action, les pratiques et les organisations sociales.

4.3.1 Des transformations intégrées chez une partie des ménages

Les données montrent que, chez une partie des bénéficiaires, les changements observés dépassent le cadre des activités du projet et s'inscrivent dans le fonctionnement ordinaire du ménage. Les échanges indiquent que la discussion au sein du couple est devenue habituelle, que la concertation précède désormais les décisions importantes et que la planification fait partie des pratiques courantes.

Plusieurs ménages décrivent une discipline accrue dans la gestion des ressources, une anticipation des dépenses et une organisation plus structurée des activités. La contribution économique des femmes est reconnue et intégrée dans les arbitrages familiaux. Les femmes participent à la prise en charge des dépenses scolaires, de santé et d'alimentation, et leur rôle est explicitement valorisé dans les propos des hommes.

Ces évolutions font souvent référence au PIP comme outil d'apprentissage et de structuration. Toutefois, rien n'indique que les ménages continueront à l'utiliser de manière formelle dans le temps. Les propos portent moins sur le support lui-même que sur la manière de s'organiser, d'anticiper et de se concerter au sein du ménage.

Cela suggère que l'effet principal du PIP réside dans l'acquisition de capacités – planification, négociation, arbitrage – plutôt que dans la pérennisation de l'outil. Le ménage est ainsi de plus en plus conçu comme un espace de discussion et de décision partagée, et moins comme un lieu de décisions unilatérales.

4.3.2 Des pratiques encore dépendantes de l'écosystème de projet et exposées à l'érosion

À l'inverse, plusieurs pratiques restent fortement conditionnées par l'environnement de projet et par des facteurs matériels ou organisationnels externes, ce qui les expose directement à un risque d'érosion.

La transformation groupée du soja est étroitement liée au fonctionnement des moulins et à l'organisation collective. Les échanges montrent que les pannes, l'éloignement des moulins ou leur indisponibilité entraînent des pertes, des déplacements contraignants et une baisse de la production. La continuité de l'activité dépend donc directement de l'état de l'infrastructure.

Les systèmes d'épargne et de crédit (AVEC, tontines) reposent largement sur l'animation et l'accompagnement. Lorsque la présence du conseiller se fait moins fréquente, la régularité des réunions diminue et la dynamique collective s'affaiblit. La structuration observée est donc en partie portée par l'encadrement.

La fabrication du compost solide est limitée par l'accès à l'eau, à la bouse de vache et au matériel. Le compost liquide est produit en faibles quantités, sans investissement autonome dans des tonneaux individuels. Aucun mouvement massif d'appropriation matérielle n'est observé. Ces contraintes freinent l'extension des pratiques et les rendent vulnérables.

Le maraîchage et l'apiculture restent également dépendants de l'accès à des équipements spécifiques (grillages, ruches, matériel). Leur développement est directement conditionné par la disponibilité de ces ressources.

Dans l'ensemble, ces pratiques existent, mais elles sont enchâssées dans un écosystème d'appui. Les participants expriment eux-mêmes des inquiétudes en cas d'absence du conseiller, de pannes de matériel ou de contraintes d'accès aux ressources. Il ne s'agit pas d'un échec d'apprentissage, mais d'une dépendance structurelle qui rend la continuité incertaine en cas de dégradation de l'environnement.

4.3.3 Synthèse : transformations engagées, non garanties

L'analyse met en évidence une situation intermédiaire.

D'un côté, certaines transformations, notamment au niveau des relations de couple, de la planification et de la reconnaissance du rôle des femmes, semblent déjà intégrées chez une partie des ménages. Elles relèvent d'un changement de logique et sont peu dépendantes des dispositifs. Elles se sont construites progressivement dans le temps, à travers des pratiques répétées et des ajustements successifs.

De l'autre, de nombreuses pratiques restent conditionnées par l'écosystème de projet, par l'accès aux équipements et par la présence de l'encadrement. Leur continuité n'est pas assurée en cas de dégradation de ces conditions. Cette dépendance ne constitue pas un échec, mais reflète le rôle de ces activités comme supports et vecteurs de transformations plus profondes dans les manières de faire et de s'organiser.

Les transformations observées ne sont ni superficielles, ni irréversibles. Leur durabilité est différenciée, inégale et dépendante des trajectoires, de la durée d'exposition, des conditions matérielles et de l'environnement d'appui

5 Conclusion

À travers les données recueillies, le projet Tii-Yenda apparaît comme un dispositif qui ne se limite pas à la diffusion de techniques agricoles ou à l'appui aux activités économiques. Il agit simultanément sur les pratiques productives, l'organisation du ménage, les relations de genre, les modes de décision et les capacités d'anticipation, ce qui explique la diversité et la profondeur des changements observés.

Le projet contribue de manière tangible à la réduction de la vulnérabilité des ménages bénéficiaires, en renforçant à la fois la sécurité alimentaire, la diversification des sources de revenus, la capacité à faire face aux aléas et l'organisation interne des familles. Les évolutions constatées en matière de planification, de gestion des ressources, de concertation au sein du couple et de reconnaissance du rôle économique des femmes montrent que les effets du projet dépassent largement la sphère technique pour toucher aux logiques d'action et aux équilibres sociaux au sein des ménages.

Ces résultats s'expliquent par une combinaison cohérente de choix d'intervention : le travail simultané avec les hommes et les femmes au sein des mêmes communautés, la sécurisation rapide de l'élevage par la vaccination, le développement d'activités génératrices de revenus féminines, l'intégration progressive agriculture-élevage, l'introduction du Plan Intégré Paysan (PIP) comme cadre de réflexion et de planification, ainsi qu'un accompagnement de proximité continu. C'est l'articulation de ces leviers dans la durée qui permet le passage de changements techniques à de véritables transformations organisationnelles et relationnelles.

Le projet joue ainsi un rôle structurant dans la reconfiguration des pratiques et des priorités des ménages, en contribuant à faire du ménage un espace de discussion, de décision partagée et de planification. Il soutient des trajectoires de transformation qui touchent simultanément la production, les revenus, l'alimentation, les relations conjugales et les dynamiques communautaires.

L'analyse montre toutefois que ces transformations sont inégalement stabilisées. Certaines, notamment celles liées à la concertation, à la planification et à la reconnaissance du rôle des femmes, apparaissent déjà durablement intégrées chez une partie des bénéficiaires. D'autres restent plus étroitement dépendantes de l'écosystème du projet, des infrastructures mises en place et de la présence de l'encadrement. Le projet constitue ainsi à la fois un moteur de transformation et un pilier de maintien de dynamiques encore fragiles.

Dans cette perspective, Tii-Yenda ne peut être appréhendé comme un projet produisant des effets ponctuels, mais comme un processus d'accompagnement de long terme, contribuant à transformer progressivement les manières de produire, de décider et de s'organiser. La question centrale n'est donc pas celle de l'existence des changements – ceux-ci sont clairement observables – mais celle de leur consolidation, de leur autonomisation et de leur capacité à se maintenir au-delà de l'environnement immédiat d'appui.

Les trajectoires observées confirment enfin que les choix opérés par le projet – durée d'intervention, cohérence des leviers mobilisés et qualité de l'accompagnement – constituent des facteurs déterminants des transformations engagées par les ménages.

6 Recommandations

Au terme de cette évaluation, plusieurs recommandations sont formulées.

Par rapport aux communautés accompagnées par le projet Tii-Yenda

- Organiser plusieurs retours annuels dans les communautés Tii-Yenda, afin de consolider le travail autour du Plan Intégré Paysan (PIP), de relancer les dynamiques collectives et de renforcer les pratiques clés, notamment la production de compost liquide, la transformation groupée et le fonctionnement des AVEC.
- Prévoir une révision complète et périodique des moulins des groupements Tii-Yenda (maintenance lourde), afin de sécuriser la continuité des activités de transformation et de prévenir les ruptures susceptibles de fragiliser la dynamique collective.
- Renforcer la responsabilisation des groupements dans la gestion et l'entretien des équipements communs, à travers des mécanismes de contribution interne (fonds de maintenance, règles de gestion partagées).
- Encourager la transmission intergénérationnelle des savoirs, en associant davantage les jeunes aux activités des groupements et aux espaces de planification familiale et communautaire.

Par rapport aux projets et programmes actuels et futurs

- Prévoir une durée minimale d'intervention de six (06) ans par village, avec le maintien d'un dispositif de proximité fort, suivi d'un retrait progressif et accompagné en fin de cycle, afin de préparer la sortie du projet et l'autonomisation réelle des communautés.
- Intégrer des leaders communautaires et paysans innovateurs dans l'animation des nouvelles zones d'intervention, en tant que relais locaux, modèles de réussite et vecteurs de diffusion des pratiques.
- Maintenir l'approche de travail simultané avec les femmes et les hommes, en s'appuyant prioritairement sur les groupements féminins existants (logique Tienanga), afin de réduire les résistances sociales et de renforcer la cohésion communautaire.
- Intégrer systématiquement une approche "chaîne locale de valeur", notamment dans le travail avec les femmes et les jeunes, en articulant transformation, stockage, transport et débouchés commerciaux.
- Prévoir des formations techniques ponctuelles, payantes ou non selon les contextes, sur des thématiques déjà exprimées par les communautés : santé animale, élevage avancé, maraîchage, apiculture et transformation agroalimentaire.
- Renforcer l'intégration de thématiques transversales, telles que la nutrition, l'hygiène de vie, la santé familiale et la gestion des risques, dans les actions de proximité.
- Travailler à l'ancrage du PIP comme une pratique sociale durable, et non comme un simple outil de projet, en favorisant son appropriation au niveau du ménage et son usage autonome dans la planification familiale.
- Maintenir une capacité d'innovation et d'adaptation des approches et des techniques, en laissant une marge de manœuvre suffisante aux animateurs et aux communautés pour ajuster les solutions aux réalités locales.
- Poursuivre le renforcement de l'équipe et de l'organisation interne de Jura Afrique Bénin, afin de garantir :
 - la qualité de l'accompagnement de proximité,
 - la polyvalence des conseillers (agriculture, élevage, transformation, PIP, AVEC, nutrition),

- et la capacité d'adaptation aux besoins évolutifs des communautés, y compris en contexte d'insécurité.